

CES PROFESSEURS VEULENT ENVOYER DE BONS CITOYENS

La délégation de professeurs anglais tient une réunion à Toronto

APRES L'ECOLE

Les immigrants arrivés ici jeunes feront plus facilement de bons citoyens

(Dépêche de la Presse Canadienne) — Toronto, 16. — L'émigration au Canada du meilleur type de jeunes gens anglais, a été ce qui a causé l'enquête que mènent actuellement à Toronto, les principaux d'écoles anglaises, qui sont en visite au Canada. Ces professeurs viennent étudier les méthodes canadiennes d'enseignement et de retour en Angleterre, ils veulent se servir de leurs élèves un sentiment canadien. Alors, quand ces jeunes gens émigreront au Canada, ils se sentiront plus chez eux et s'adapteront plus vite à leurs nouvelles conditions de vie.

Le Dr Cyril Norwood, qui dirige la délégation des professeurs a dit: "Nous n'envisageons pas une émigration en masse, mais nous considérons la possibilité de l'émigration de nos meilleurs élèves, par petits groupes. M. Norwood a fait cette déclaration à la première réunion des directeurs de l'université de Toronto, réunion présidée par Sir Robert Falconer, président de l'université. Le Dr Norwood a admis qu'il est préférable d'envoyer les jeunes gens, aussitôt après leur sortie de l'école, car alors ils pourront faire leur cours universitaire au Canada et se former un idéal canadien plus facilement. Sir Robert Falconer a dit aussi que, probablement beaucoup de jeunes gens anglais seraient attirés à Toronto pour étudier la médecine.

L'ALLEMAGNE VEUT SE LANCER DANS LA MARINE MILITAIRE

La Chambre allemande approuve un crédit pour la construction d'un croiseur

Paiement de \$750,000.

(Dépêche de la Presse Associée) — Berlin, 16. — Le cabinet a approuvé ce soir, à la suite de la chambre, le projet de la construction d'un croiseur armé. Ce croiseur sera de la classe "B" et l'approbation du cabinet se rapportait à un premier crédit de \$750,000 pour cette construction.

Cet acte pose immédiatement au Reichstag la question de savoir si l'Allemagne poursuivra un programme de construction navale. Le nouveau navire que la chambre vient d'approuver sera du type "Erzatz Preussen". Ce type de navire a été le sujet de beaucoup de commentaires dans les milieux navals internationaux. Lorsque le ministre des finances a présenté le budget au Reichstag, il a rappelé que le cabinet Mueller avait montré de l'hostilité envers le croiseur "B" et que le gouvernement spécifierait son attitude plus tard. Cette expression d'attitude est venue soudainement à la suite du vote de la chambre en faveur de ce projet.

LES ETATS-UNIS ETABLIRAIENT DES LIGNES AERIENNES

Ces lignes, sous contrôle privé, répandraient le commerce américain dans l'univers

MARINE MARCHANDE

Washington, D. C., 16. — Les deux comités du congrès ont reçu aujourd'hui deux bills identiques, se rapportant à la formation de lignes privées d'avions, afin de faire rayonner le commerce américain dans toutes les parties de l'univers. Le sénateur McNary, de l'Oregon, a présenté le bill au sénat et le représentant républicain Parker de New-York, a présenté un bill identique à la chambre.

Ces bills ont été rédigés de manière à donner aux lignes aériennes proposées une loi semblable à la loi de la marine marchande. On créerait un fonds de construction aérienne de même qu'un fonds d'assurance pour aider les entreprises privées dans l'établissement de nouvelles lignes. Le bill verrait à faire obtenir la certification à la personne de la marine et de l'armée de s'engager pour ces compagnies privées et pour que ces dernières se servent des aéroports militaires déjà existants. De plus ces nouvelles lignes aériennes ne seraient pas soumises à la loi contre les trusts.

TREMBLEMENT DE TERRE RESSENTE A ST-LOUIS

(Cable de la Presse Associée) — Saint-Louis, Missouri, 16. — Le sismographe de l'université de Saint-Louis a enregistré une série de légers tremblements de terre aujourd'hui. Les oscillations ont duré plusieurs minutes. On croit que l'épicentre était à quelque 2,070 milles au nord-ouest de Saint-Louis, probablement près de l'île Graham, sur la côte de la Colombie-Britannique.

DISPARITION D'UN ECHEVIN D'OTTAWA

(Dépêche de la Presse Canadienne) — Ottawa, 16. — M. Thomas E. Danereau, échevin de la ville d'Ottawa pour le quartier Saint-Georges depuis 1926, est décédé aujourd'hui. On croit que la mort de M. Danereau a été hâtée par des blessures qu'il avait reçues à la bataille de la Somme, où il avait servi comme capitaine du 21ème régiment des pionniers canadiens. Né à Montréal, M. Danereau était venu s'établir dans la capitale, il y a 25 ans, alors qu'il était employé au ministère de la marine et des pêcheries.

L'ANGLETERRE EST PRETE A REDUIRE LE TONNAGE NAVAL

La France et l'Italie devront d'abord s'entendre avant que l'Angleterre se décide

150,000 TONNES

(Cable de la Presse Associée) — Londres, 16. — Le gouvernement britannique acceptera une limite de 150,000 tonnes pour ses navires de guerre, pourvu que la France et l'Italie en viennent à une entente au sujet des destroyers et des sous-marins. Telle est la nouvelle qui a été annoncée dans le mémoire publié par la conférence aujourd'hui.

L'Angleterre avait tout d'abord soumis un chiffre de 200,000 tonnes. Les autorités navales anglaises avaient déclaré que ce tonnage était tout au plus suffisant, à cause de la construction de sous-marins par l'Europe continentale. On diminuait cependant, de 50,000 tonnes, ce chiffre initial et d'après le pacte tripartite, on obtenait la parité navale avec les Etats-Unis sur cette base de 150,000 tonnes. Le mémoire anglais d'aujourd'hui fait remarquer que ce chiffre de 150,000 tonnes pour tout le commonwealth sera sujet à certaines conditions, dont la principale est que l'Europe continentale diminue son chiffre de construction sous-marine. Ce point sera le sujet d'autres négociations entre les puissances intéressées.

LE GOUVERNEMENT DE L'AUSTRALIE SUBIT UN ECHEC

Le conseil législatif australien rejette le bill pour l'établissement du "dole system"

\$3,000,000 par année

L'état contribuerait pour une somme de quatre sous par semaine

(C.P.C. via Reuters) — Melbourne, Australie, 16. — Le gouvernement de l'état de Victoria a rencontré un obstacle aujourd'hui dans son projet de l'établissement du système d'allocation de chômage pour les sans-travail. Le conseil législatif a rejeté le bill pourvoyant à la création du système de "dole" que l'assemblée législative avait voté.

Cependant les classes ouvrières ont les yeux fixés sur le gouvernement du commonwealth, qui proposerait de tenir un référendum sur cette question d'octroi de chômage. Le référendum serait tenu sur tout le territoire de l'Australie. Le bill en question est passé à l'assemblée législative hier et décrète que le patron et l'employé devront contribuer chacun pour une somme de huit sous par semaine. Cette contribution irait à un fonds créé en cas de cette loi. L'état contribuerait pour une somme de quatre sous par semaine à ce fonds. Le gouvernement prétend que ces contributions formeraient un total de \$3,000,000 par année. Ce fonds considérable serait administré par un conseil comprenant des employés et des représentants des patrons. Les professions, les apprentis et ceux qui sont engagés dans le service domestique ne sont pas compris dans le bill.

LES ACHETEURS QUI SONT DESSAISONNES

(Dépêche de la Presse Canadienne) — Ottawa, 16. — Les acheteurs, en perspective, à l'enchère des meubles de la maison de Sir John A. MacDonald semblaient déçus aujourd'hui, lorsqu'on leur a dit que la peinture de Sir John A. MacDonald ne serait pas mise en vente. Ce portrait grandeur nature, a été acheté par le gouvernement britannique, à l'annonce, mais on a vu cette nouvelle au bureau du haut commissaire britannique au Canada, sir William Clark.

On a vendu plusieurs peintures de valeur aujourd'hui et les ventes de l'avant-midi se sont montées à la somme de \$2,300.

M. GODBOUT PRESIDENT DE CES AGRONOMES

(Dépêche de la Presse Canadienne) — Québec, 16. — M. Adélard Godbout, député du comté de l'Islet à la législature provinciale et professeur au collège d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, a été élu président des agronomes, des techniciens agricoles et des professeurs des collèges d'agriculture, de la section est de la province, à une assemblée qui a été tenue à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

LE LIGNITE EST UN PRODUIT EGAL A TOUT CHARBON

On vient de faire des expériences intéressantes aux usines du Canadian National Régina

CHALEUR DEVELOPPEE

On prédit une grande industrie pour le sud de la Saskatchewan

(Dépêche de la Presse Canadienne) — Regina, Saskatchewan, 16. — Le lignite de la Saskatchewan vient d'être placé définitivement au même rang que le charbon commercial, par les premières expériences qui viennent d'être faites pour démontrer que ce combustible peut concurrencer les charbons importés. Ces expériences se sont terminées ce matin à Regina. Le résultat encourageant de ces essais des ingénieurs fait prévoir le développement d'une grande industrie du charbon dans le sud de la province.

L'honorable J. A. Merkle, ministre des chemins de fer, du travail et de l'industrie a dirigé les expériences, qui se sont faites aux chaudières des usines du chemin de fer Canadien National à Regina-Nord. On a mis du lignite dans le foyer d'une chaudière à 8 heures, mardi matin et on a chauffé la chaudière continuellement pendant 24 heures, jusqu'à ce matin. Il a été prouvé que le lignite dans de bonnes conditions de combustion, donne satisfaction de point de vue de la chaleur développée de même que l'énergie. Vu le coût peu élevé du lignite, ce combustible réduirait considérablement le coût d'opération des grandes manufactures et usines.

LE KU KLUX KLAN EST PEU CONTENT DE CE JUGEMENT

Un membre de cette organisation voit sa sentence augmentée

A OAKVILLE

Il en appelle d'une sentence le condamnant à \$500, d'amende et il reçoit 3 mois de prison

(Cable de la Presse Associée) — Toronto, 16. — La première cour de division a augmenté aujourd'hui la sentence imposée à H. A. Phillips, d'Hamilton. Phillips avait été condamné à \$50 d'amende et aux frais de la cause lors de son procès. Il en appelle aujourd'hui de cette sentence, et celle-ci fut non seulement diminuée mais augmentée à la demande du procureur général. La cour condamna alors Phillips à trois mois de prison.

Toute cette affaire remonte à quelques semaines alors que des membres du Ku Klux Klan avaient parades en public à Oakville, revêtus de leur cagoule et de leurs masques. Phillips avait été accusé et condamné pour avoir circulé dans les rues la figure recouverte d'un masque. Un groupe de Klansman avait visité la maison de Ira Johnson, où se trouvait Mlle Jones. On prétendait que Johnson habitait la même maison que Mlle Jones sans être marié à celle-ci. Le juge en rendant son jugement a dit que l'acte des membres du Ku Klux Klan était illégal, et que la Cour avait le devoir de prononcer une sentence adéquate. L'accusé et ses compagnons prirent la responsabilité de se mêler de quelque chose qui ne les regardait pas et la jeune fille en question était parfaitement dans son droit. Personne a dit le juge, n'a le droit de faire ce que ces gens ont fait.

KAYE DON N'A PAS ETE TRES HEUREUX DANS SES ESSAIS

Il s'est embarqué pour l'Angleterre se promettant bien de revenir

SON "SILVER BULLET"

(Dépêche de la Presse Associée) — New-York, 16. — Kaye Don s'est embarqué pour l'Angleterre aujourd'hui. Le chauffeur britannique était arrivé aux Etats-Unis le 4 mars dans le but de briser le record du monde pour la vitesse en automobile. Après une série de tentatives inutiles à Daytona Beach, Kaye Don s'est décidé à retourner dans son pays, non sans avoir, cependant, affirmé qu'il reviendrait l'année prochaine tenter de nouveau son exploit.

"Si je n'avais pas été convaincu que je pouvais briser le record de 231 milles à l'heure, je ne serais pas venu ici dépenser \$50,000", a déclaré le chauffeur britannique avant son départ. Il est tout naturel que je revienne l'an prochain pour essayer de nouveau, a-t-il ajouté. Et même si le moteur de mon automobile avait été en parfait état, je n'aurais pas pu réussir à briser le record à cause des mauvaises conditions de la piste. Je m'en retourne dans mon pays afin de parfaire s'il est possible le moteur de ma machine et vous me reverrez en Amérique l'an prochain, a dit Kaye Don avant de partir.

LE CABINET N'A PAS MEME DISCUTE CETTE QUESTION

TELS SONT LES TERMES EMPLOYES PAR LE PREMIER MINISTRE LORSQU'ON LUI A PARLE DES ELECTIONS

L'HON. M. CALIPEAULT

LES ELECTEURS DU COMTE DE BELLECHASSE VEULENT CONSERVER LEUR DEPUTE

(Dépêche de la Presse Canadienne) — Québec, 16. — Le premier ministre, l'honorable L. A. Taschereau, a déclaré que la question des élections n'avait pas même été discutée, lorsqu'on l'a interrogé, après la réunion du cabinet aujourd'hui. Le premier ministre n'a pas voulu faire d'autres commentaires. Le gouvernement ne croit pas qu'il soit nécessaire de faire des élections à bref délai, car la législature actuelle n'a eu que trois sessions et ce n'est pas la coutume de faire des élections après seulement trois sessions.

Faire des élections générales dans le but d'obtenir un gain politique serait contraire aux traditions qui ont été suivies jusqu'ici par le gouvernement. Car les élections se sont toujours faites après la période reconnue de quatre ans. D'un autre côté la question des élections provinciales se trouve à toucher un peu au budget que l'honorable M. Dunning est à préparer à Ottawa.

On a encore parlé de l'honorable M. Antonin Gaipeault, ministre des travaux publics et du travail. Comme on a déjà mentionné durant la dernière session, M. Gaipeault s'en va à la cour d'appel, succédant au juge Arthur Cannon, qui a été nommé juge à la cour suprême du Canada. On a confirmé la nouvelle depuis, que M. Gaipeault succéderait au juge Cannon. On ferait une pression auprès du ministre des travaux publics pour qu'il reste membre du gouvernement et de participer aux prochaines élections provinciales, qu'il s'agit de lui donner l'année prochaine. M. Gaipeault a dit qu'il hésitait, non pas tant à cause des sacrifices financiers que sa nomination suppose de faire lui-même, car il est à la tête de plusieurs maisons d'affaires, mais surtout parce qu'il se sent dans son milieu en faisant de la politique active. La nouvelle de la nomination de M. Gaipeault, au poste de juge de la cour d'appel, se répandait rapidement dans le comté de Bellechasse où il représente, depuis au-delà de 20 ans à la législature provinciale. On a passé des résolutions dans le comté, même dans les paroisses les plus conservatrices, demandant à M. Gaipeault de ne pas se retirer de la politique. Ses amis aimeraient le voir prendre part aux prochaines élections provinciales à cause de sa capacité et de l'appui qu'il est assuré de recevoir de tout le comté. M. Gaipeault désire rester membre du gouvernement car il se sent à l'aise en faisant de la politique militante. Il n'a pas dit encore ce qu'il ferait à ceux qui lui ont envoyé des résolutions.

DES DIFFICULTES S'ELEVANT DANS CETTE COMMISSION

On se demande si le président de la commission du tarif doit garder le droit de veto

M. HOOVER DIT: NON

Le tarif sur les cuirs et les chaussures est élevé à 20 pour cent

(Dépêche de la Presse Canadienne) — Washington, D. C., 16. — Le comité de la Chambre et du Sénat s'est encore réuni aujourd'hui pour amender le bill tarifaire Hawley-Smoot. Le comité a décidé de porter de 10 et 12 1/2 pour cent, à 20 pour cent respectivement, le tarif sur les cuirs et les chaussures. Ces deux marchandises entraient en franchise depuis plusieurs années. Les exportations canadiennes de ces marchandises se montaient à \$17,000,000 par année.

Cependant le Sénat ne considère pas cette augmentation comme une victoire pour les protectionnistes, car l'attitude des sénateurs n'est pas très clairement définie, à cause de la dissension dans les rangs républicains. Les sénateurs des Etats où l'on fait beaucoup d'élevage de bestiaux voulaient l'élevage du tarif sur les peaux et les cuirs mais d'un autre côté ils ne voulaient pas voir les manufacturiers de chaussures de l'est du pays recevoir une récompense par l'élevage à 20 pour cent du tarif sur les chaussures. Le comité avance rapidement dans son travail et le résultat n'est pas des plus encourageants pour le Canada. Le comité annonce qu'il se réunira de nouveau le 22 pour décider s'il est possible le président doit conserver son droit de veto. Le président Hoover dit que le président ne doit pas conserver ce droit.

SNOWDEN VOIT SON BUDGET MALMENE PAR L'OPPOSITION

Un député conservateur ne voit pas d'un bon oeil l'imposition de taxes directes

LLOYD GEORGE

Le chef libéral dément encore son alliance avec les travaillistes

(Cable de la Presse Associée) — Londres, 16. — Lloyd George était tout souriant aujourd'hui, lorsqu'il a donné son approbation au budget du gouvernement travailliste. M. Lloyd George a dit qu'il aurait aimé voir un ou deux changements dans le budget, mais que somme toute, c'est un budget honnête et constructif. "M. Snowden ne fait que payer les dettes de jeu de M. Churchill", ajouta Lloyd George. "M. Churchill a fait son testament et il n'a laissé que des dettes." L'honorable Oliver Stanley, le plus jeune député de la Chambre, a amorcé le débat en disant que l'imposition de taxes directes était de nature à causer beaucoup de tort au commerce et à l'industrie, mais M. Stanley prononça la malheureuse phrase suivante: "Si le très honorable chancelier était dans le commerce". Il ne put terminer sa phrase car l'honorable Snowden l'interrompit aussitôt en disant: "Etes-vous dans le commerce vous-même?" L'opposition protesta vivement et l'honorable Winston Churchill demanda s'il était digne d'un chancelier de répondre de cette façon. M. Lloyd George a démenti les rumeurs que les conservateurs font circuler au sujet de son alliance aux travaillistes.

L'IMPOT SUR LE REVENU RAPORTE ENORMEMENT PLUS

Malgré les réductions dans les taux cette taxe a rapporté plus au trésor

MONTREAL EN TETE

Nos exportations ont surtout diminué à cause de la mévente du blé

Ottawa, 16. — La balance commerciale du Canada montre que les importations ont dépassé les exportations. Cette différence défavorable est en majeure partie due à l'arrêt des exportations de blé. En mars 1929 la balance en faveur du pays était de \$98,069,778, et cette année cette différence favorable est changée en une balance défavorable. Mais avec les entrepôts de l'ouest encore presque remplis de la récolte de blé de l'an dernier, il ne faut pas s'étonner outre mesure de ce changement. L'Angleterre et les pays d'Europe ont importé plus de blé argentin que par les années passées, c'est une chose qui n'avait pas été prévue et qui a causé quelque désarroi dans le commerce canadien. Les droits de l'acis accusent une augmentation de \$1,487,956, qui ajoutée aux autres revenus des douanes et de l'acis forme un total de \$305,659,808. La taxe sur le revenu a accusé une grande augmentation en dépit d'une réduction des taux. L'impôt sur le revenu a rapporté une somme de \$69,020,751, soit une augmentation de \$8,598,453. Montréal a donné une augmentation de \$3,400,000, dans la perception de l'impôt sur le revenu. Montréal est la ville qui donne le plus au pays par cet impôt.

LE DIX-HUITIEME AMENDEMENT EST UNE CALAMITE

Le président de l'Ass. contre la prohibition témoigne devant le Sénat

LIBERTE DES ETATS

(Dépêche de la Presse Associée) — Washington, D. C., 16. — Le dix-huitième amendement à la constitution du gouvernement est un meurtrier et un violateur des droits particuliers des citoyens. C'est en ces termes que M. Henry H. Curran, président de l'Association contre la prohibition, a parlé au comité du sénat. M. Curran a dit que son organisation avait dépensé la somme de \$427,213 l'an dernier pour obtenir le rattachement de la loi de prohibition. M. Curran a prédit que la prohibition serait abolie et que quatre personnes sur cinq sont opposées à ce régime, de même que cinq Etats. Lorsque le comité du sénat l'interrogea sur cette dernière partie de son témoignage, M. Curran a dit qu'il espérait qu'il n'y aurait pas de révolution armée. Le président de l'association contre la prohibition a déclaré que son association avait été fondée dans le but de faire abolir la prohibition afin de rendre aux différents Etats le droit de conduire leurs affaires comme ils l'entendent, et qu'ils puissent agir dans le sens qu'ils considèrent le meilleur dans l'intérêt public en ce qui concerne la consommation des liqueurs alcooliques. M. Curran a donné son témoignage sur un ton modéré et ne s'est pas laissé emporter.

(Cable de la Presse Associée) — Winnipeg, 16. — Le firmament toutes les provinces de l'ouest, aujourd'hui, est couvert de gros nuages gris dans le ciel, mais les pluies du printemps, qui avaient commencé à la fin de la semaine dernière, et avaient continué durant deux jours, ont complètement cessé. On a rapporté qu'il avait plu aujourd'hui à Portage-la-Prairie et à Boissevain, au sud et à l'ouest de Winnipeg. Mais en Alberta et en Saskatchewan, on ne constate que des gros nuages au firmament.

YACHT QUI FAIT 96 MILLES A L'HEURE

(Cable de la Presse Associée) — Miami Beach, Floride, 16. — Miss America VIII, le yacht de 2,200 chevaux a atteint une vitesse de 96.2 milles à l'heure aujourd'hui. Gar Wood qui bat le record du monde en yachting, ce record est actuellement de 100 milles à l'heure. La course d'aujourd'hui n'a été faite que dans un but d'expérience à cause de la maladie de Odio Vorter, officiel de l'association américaine des canots-automobiles.

LE CANADA A RECU PLUS DE 50% DE CES IMMIGRANTS

Depuis cinq ans, 65,558 immigrants anglais se sont établis au Canada

Grande augmentation

(Cable de la Presse Associée) — Londres, 16. — L'émigration au Canada a augmenté de plus de vingt-cinq pour cent dans ces quatre dernières années, bien que l'émigration dans les Dominions ait diminué de beaucoup en général depuis 1926. L'honorable W. R. Smith, secrétaire parlementaire de la Chambre de Commerce, a dit que l'émigration au Canada avait augmenté d'année en année, en particulier à partir de 1926 où 49,632 immigrants sont entrés au Canada alors qu'il en est entré 65,558 en 1929. Les chiffres compilés par la Chambre de Commerce montrent au contraire une diminution générale de l'émigration vers les Dominions. L'émigration totale vers le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie était de 119,000 en 1928 et en 1929 elle n'était que de 94,000. C'est donc dire que plus de la moitié des immigrants anglais ont pris le chemin du Canada en 1929. Le Colonial Office a indiqué que l'émigration vers le Canada augmente continuellement tout comme l'avait démontré, l'honorable Smith, secrétaire parlementaire de la Chambre de Commerce.

BANDITS CHINOIS QUI ONT RELACHE LEUR PRISONNIERE

Une missionnaire américaine est remise en liberté mais elle est rendue à l'hôpital

Rançon considérable

Les bandits emmènent à l'intérieur des montagnes leurs deux prisonniers anglais

(Cable de la Presse Associée) — Hankow, 16. — Mademoiselle Nina E. Gemmel, missionnaire américaine de Girard, Kansas, est arrivée ici aujourd'hui, venant d'un campement de bandits dans la province de gardée prisonnière dans les montagnes et les bandits demandaient une rançon pour sa mise en liberté.

A la suite des mauvais traitements endurés durant sa captivité, Mlle Gemmel est obligée de garder le lit à l'hôpital, et n'a pu faire aucune déclaration. On croit ici que les bandits ont été relâchés avec l'espoir que cet acte pourrait influencer les autorités provinciales et les persuader de payer la rançon demandée, soit une somme de \$60,000. On rapporte aussi que les deux missionnaires anglais, M. et Mme Porteous, qui avaient été enlevés en même temps que Mlle Gemmel, ont été transportés à l'intérieur des montagnes, au sud-ouest de Yuanchow. Les bandits cherchent ainsi à échapper aux troupes provinciales. Ceci a retardé les négociations pour leur mise en liberté. Les chrétiens chinois d'aujourd'hui, dans la province de gardée, pensent que les bandits consentiront à accepter une rançon beaucoup moins considérable. La mission cependant refuse énergiquement de payer quoi que ce soit, si ce n'est les dépenses d'entretien des prisonniers. Ses dépenses ne dépasseraient pas \$1,000.

ON LANCE UNE REQUETE DANS CETTE AMBASSADE

(Dépêche de la Presse Associée) — Mexico, 16. — On a lancé aujourd'hui, dans la fenêtre de l'ambassade de Paris, une requête attachée à une pierre. Cette requête demandait l'intervention de l'ambassadeur brésilien en faveur de certains communistes qui sont en prison au Mexique. Comme l'ambassadeur est actuellement à Rio de Janeiro, le chargé d'affaires brésilien a demandé la protection de la police mexicaine afin de prévenir des tentatives semblables.

LA PLUIE A CESSÉ PARTOUT DANS L'OUEST

(Cable de la Presse Associée) — Winnipeg, 16. — Le firmament toutes les provinces de l'ouest, aujourd'hui, est couvert de gros nuages gris dans le ciel, mais les pluies du printemps, qui avaient commencé à la fin de la semaine dernière, et avaient continué durant deux jours, ont complètement cessé. On a rapporté qu'il avait plu aujourd'hui à Portage-la-Prairie et à Boissevain, au sud et à l'ouest de Winnipeg. Mais en Alberta et en Saskatchewan, on ne constate que des gros nuages au firmament.

LA DESOBEISSANCE CIVILE SE REPAND A TOUT LE PAYS

Gandhi est relégué au second plan par les événements qui se déroulent

UN HOMME TUE

Les employés de chemin de fer ont cessé d'être en grève

(Cable de la Presse Associée) — Bombay, Indes, 16. — La désobéissance civile est maintenant répandue d'une côte à l'autre des Indes et elle a été marquée aujourd'hui par des batailles où le sang a coulé et par des arrestations en grand nombre. A Karachi cinquante personnes ont été blessées. Neuf européens ont reçu des blessures, dont deux femmes. Un citoyen a été tué à Karachi, c'est la seule mort que l'on ait eu à enregistrer aujourd'hui. A Poona, le magistrat de la ville et le surintendant de la police ont reçu des blessures, lorsque des nationalistes ont attaqué les quartiers-général de la police, en protestation de la condamnation de Pandit Jawaharlal. A Calcutta les troubles d'hier se sont répétés et neuf européens sont à l'hôpital pour des blessures reçues à cette occasion. A Bombay, 500 volontaires ont vendu du sel de contrebande. Un point rassurant à l'horizon de Bombay a été la fin de la grève des employés de chemin de fer, qui ont donné comme raison à leur acte qu'il était inutile de combattre pour obtenir de meilleures conditions. Gandhi qui n'a pas encore été molesté par la police est relégué au second plan par les événements qui se déroulent actuellement. Gandhi n'a fait qu'un discours aujourd'hui à Navari, où il a demandé aux femmes de ne pas user de violence. A Calcutta, la situation s'était calmée, ce soir.

SEVERITE PLUS GRANDE POUR TOUS CES CONDUCTEURS

Le percepteur du revenu provincial annonce qu'on sera sévère pour les négligents

RECORD POUR 1930

(Dépêche de la Presse Canadienne) — Québec, 16. — M. J. A. Bégin, percepteur du revenu provincial a annoncé aujourd'hui que les conducteurs d'automobiles devront subir un examen plus sévère que celui qu'ils subissaient jusqu'ici, avant de pouvoir obtenir leur permis de conduire. M. Bégin a dit qu'il n'est pas douteux que beaucoup de machines circulant dans notre province, sont conduites par des gens qui ne devraient jamais conduire un véhicule aussi dangereux. Ces gens ne devraient jamais prendre un volant d'automobile dans leurs mains, a dit M. Bégin. Les autorités sévères très sévèrement cette année contre les conducteurs irresponsables. Ces gens mettent en danger la vie des autres habitants par leur hardiesse ou leur négligence. Le percepteur du revenu a prédit que l'année 1930 établira un record au point de vue du nombre de permis de conducteurs d'automobiles qui seront accordés.

UN TRAITEMENT DU CANCER QUE L'ON ETUDIE A TORONTO

Le ministre de la santé de l'Ontario expérimente sur un nouveau traitement

DE LA SENSATION

(Dépêche de la Presse Associée) — Toronto, 16. — L'honorable Forbes Godfrey, ministre de la santé et du travail dans le gouvernement d'Ontario est actuellement à étudier un nouveau traitement pour le cancer. Le mystère entourant cette enquête sur la découverte du ministère de la santé, mais on dit que jusqu'à présent les expériences que l'on a faites démontrent la grande possibilité de la découverte d'un remède efficace pour le traitement du cancer. Le Dr Godfrey est allé à Detroit dernièrement pour faire une enquête préliminaire au sujet de ce sérum, mais le ministre de la santé a refusé de discuter davantage cette nouvelle découverte. Le Dr Godfrey a laissé entendre que l'enquête tenue actuellement pourrait bien causer de la sensation et apporter une solution au problème angoissant, qui consiste à trouver un remède efficace pour le cancer.

IL Y A QUATRE MATS POUR LES DIRIGEABLES

(Cable de la Presse Associée) — Londres, 16. — Il y a actuellement quatre mats d'ancrage pour les deux dirigeables, le R-100 et le R-101, dans l'empire, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes l'honorable F. Montague, sous-secrétaire d'état parlementaire. Ces mats se trouvent à Cardington, dans Norfolk, sur le canal Suéz, à deux milles d'Alexandrie, en Egypte. Il y en a un autre aux Indes, à 10 milles de Karachi, et un autre à Saint-Hubert, près de Montréal, Canada.

P. VAN KEMPEN SERA A MONTREAL AUJOURD'HUI

Il se mettra immédiatement à l'entraînement avec Le-page sur la piste du Forum

LES INSCRITS

Il y a déjà dix équipes d'inscrites au "six-jours"

Le bourdonnement des roues de bicyclettes, filant à une grande allure résonnera aujourd'hui sur la nouvelle piste du Forum, car la plupart des coureurs qui prendront part à la deuxième course de six jours devant commencer dimanche soir à minuit, en feront l'essai pour se rendre familiers avec les tournants et se donner de l'aplomb pour être en mesure de fournir leur maximum de vitesse. Sur les douze équipes, vingt coureurs sont déjà sous contrat parmi lesquels il y a toute une phalange d'étoiles canadiennes.

L'arrivée de Piet Van Kempen le fougereux Hollandais qui est sans contredit le champion du monde actuel des coureurs de six jours, soulève l'entrain chez les cyclistes locaux. Van Kempen tout frais d'une série de triomphes européens dans lesquels il remporta cinq victoires consécutives depuis le jour de l'an est arrivé à New-York hier, et il est attendu ce matin à Montréal. Il sera le partenaire d'Henri Lepage, brillant coureur cycliste canadien-français, natif de Montréal, sur l'équipe représentant les couleurs du club de hockey "Canadien" champion du monde.

Le Canada sera aussi fortement représenté dans cette course à longue haleine. Jos Laporte, deux fois représentant du Canada aux Jeux Olympiques, détenteur d'un grand nombre de championnats cyclistes amateurs de Montréal, de la province de Québec et du Canada, assurera le gérant Willie Spencer, qui était prêt à courir. Il fut alors accueilli avec le champion de l'ouest Torchy Peden, la grande vedette à tête rouge de Vancouver. Laporte s'entraîne tout l'hiver pour son début dans les six jours, pédalant sur des routes couvertes de neige sur des distances de près de 10 milles derrière automobile. L'est et l'ouest formeront donc l'équipe senior de Canada, car une autre équipe canadienne junior sera au programme, formée de Lew Elder, cycliste prometteur de Toronto et Art Best de la même ville. Elder revient sur la même piste où il a passé à un cheveu de la mort l'été dernier. Ce représentant canadien aux Jeux Olympiques passa à travers le léger rempart et alla s'assommer sur le parqu岸 de la promenade, s'infligeant de douloureuses blessures, se fracturant une jambe et quatre côtes. Pendant longtemps, l'on croya qu'il avait terminé sa carrière athlétique et qu'il resterait même infirme pour sa vie, mais il se rétablit d'une manière surprenante et quatre mois seulement après son accident, il retourna sur sa selle de bicyclette figurant dans des courses amateurs à Toronto, Montréal et Buffalo. Elder qui fera ses débuts professionnels à l'occasion du deuxième six jours, est très habile et très souple. Il est bien déterminé de montrer sa pleine capacité. Lew est considéré comme un bon sport et c'est en voulant éviter d'accrocher un adversaire qui venait de tomber en avant de lui après une crevaisance d'un boyau de sa bicyclette, qu'il devint un peu trop en dehors et fut précipité d'une hauteur de 20 pieds, s'écrasant sur sa bicyclette. Elder était sur l'équipe canadienne aux Jeux Olympiques en compagnie de Torchy Peden, Jos Laporte et Alfred Tourville, ces deux derniers de Montréal.

Best fut un concurrent dans la première six jours de Montréal ayant comme partenaire, le rapide Albert Crossley qui fait partie cette fois de l'équipe des Montréal Maroons. Avant de tourner professionnel Best fit ses preuves à Toronto comme amateur.

Apparemment, il y aura une équipe entièrement locale représentant le club cycliste Quilicot, bercée de plusieurs champions dont autres Jos Laporte et Henri Lepage. Les porte-couleurs seront Tony Fitz et Fioravanti Baggio, deux cyclistes de Montréal bien connus. Il y aura donc trois équipes canadiennes et aussi sur les 24 coureurs, il y aura huit canadiens, ce qui constitue un record pour une nation dans une course de six jours. Les équipes inscrites à date sont les suivantes :

William "Torchy" Peden et Jos Laporte : Canada.
Piet Van Kempen et Henri Lepage : Club Canadien.
Albert Crossley et Reg Fielding : Club Montréal.
René Boogmans et Jules Matton : Belgique.
Luigi Benazetto et Tom Bello : Italie.

Freddie Taylor et Frank Bartell : Etats-Unis.
Gus Merkle et Al Bernhardt : Allemagne.
Lew Elder et Art Best : Toronto.
Marcel Blondet et Maurice Decker : Franco-Belge.
Tony Fitz et Fioravanti Baggio : Club Quilicot.

LES HOME RUNS

West, Washington	1
Blagoe, Washington	1
Walker, Cincinnati	1
Bottomley, St-Louis (N)	1
Ligue Américaine	8
Ligue Nationale	3
Grand total	11

LES GUILLES

Fainer Knit	vs	C. St-Jacques
Académie Central	vs	Tétrault Shoe
Lépine B. S.	vs	Académie Maisonneuve
Chaput Frères	vs	Tuckett Tob.
Académie Amherst		

LES HOME RUNS

Washington	131 000 000—5	7	1
Boston	010 120 000—4	6	0
Batteries	Hadley et Ruel; Gaston et Berry.		
New York à Philadelphie, partie remise: plus.			
Cleveland à Chicago, partie remise: plus.			
St. Louis à Detroit, partie remise: plus.			

LES HOME RUNS

Pittsburgh	000 000 000—1	10	1
Cincinnati	000 110 100—3	7	0
Batteries	Brame et Hemsley; Donohue et Sukeforth.		
Chicago	000 000 021—3	10	1
St. Louis	302 024 02x—13	20	1
Batteries	Root, Carlson, Shealy et Hartnett; Johnson et Wilson.		
Boston à New York; Philadelphie à Brooklyn parties remises: plus.			

LES HOME RUNS

Washington	131 000 000—5	7	1
Boston	010 120 000—4	6	0
Batteries	Hadley et Ruel; Gaston et Berry.		
New York à Philadelphie, partie remise: plus.			
Cleveland à Chicago, partie remise: plus.			
St. Louis à Detroit, partie remise: plus.			

LES HOME RUNS

Pittsburgh	000 000 000—1	10	1
Cincinnati	000 110 100—3	7	0
Batteries	Brame et Hemsley; Donohue et Sukeforth.		
Chicago	000 000 021—3	10	1
St. Louis	302 024 02x—13	20	1
Batteries	Root, Carlson, Shealy et Hartnett; Johnson et Wilson.		
Boston à New York; Philadelphie à Brooklyn parties remises: plus.			

LES HOME RUNS

Washington	131 000 000—5	7	1
Boston	010 120 000—4	6	0
Batteries	Hadley et Ruel; Gaston et Berry.		
New York à Philadelphie, partie remise: plus.			
Cleveland à Chicago, partie remise: plus.			
St. Louis à Detroit, partie remise: plus.			

LE BASEBALL

PARTIE D'HIER
LIGUE AMERICAINE
Washington 5; Boston 4.
New-York à Philadelphie, remise plus.
Cleveland à Chicago, remise plus.
St-Louis à Detroit, remise plus.
LIGUE NATIONALE
Cincinnati 3; Pittsburg 1.
St-Louis 13; Chicago 3.
Boston à New-York, remise plus.
Philadelphie à Brooklyn, remise plus.
LIGUE INTERNATIONALE
Toutes les parties ont été remises pour cause de pluie.
ASSOCIATION AMERICAINE
Milwaukee 4; Louisville 5.
Toutes les autres parties ont été remises pour cause de pluie.

PARTIES D'AUJOURD'HUI
LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Jersey City.
Buffalo à Newark.
Toronto à Reading.
Rochester à Baltimore.
LIGUE AMERICAINE
Washington à Boston.
New-York à Philadelphie.
St-Louis à Detroit.
Cleveland à Chicago.
LIGUE NATIONALE
Pittsburg à Cincinnati.
Philadelphie à Brooklyn.
Boston à New-York.
Chicago à St-Louis.

POSITION DES CLUBS

Ligue Américaine

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	1	0	1.000
Detroit	1	0	1.000
Washington	2	1	.667
Boston	1	2	.333
Cleveland	0	0	.000
Chicago	0	0	.000
New-York	0	1	.000
St-Louis	0	1	.000

Ligue Nationale

	G.	P.	P.C.
New-York	1	0	1.000
Philadelphie	1	0	1.000
Chicago	1	1	.500
Pittsburg	1	1	.500
Cincinnati	1	1	.500
St-Louis	1	1	.500
Brooklyn	0	1	.000
Boston	0	1	.000

MARATHON QUI SUSCITE UN GROS INTERET

Les demandes d'informations au sujet de la course à pied arrivent de partout

FIN AU STADIUM

Le marathon international à relais "Peter Dawson" pour une bourse de \$10,000 va être le plus grand concours athlétique — ya plus grande course à relais que le public ait jamais vue, et sera sur plusieurs aspects unique en son genre.

Bien que le départ de cette course soit encore éloigné de trois mois, le promoteur Vincent est occupé à compléter les détails de cette course de 500 milles qui sera couru à Montréal et dans les environs durant le mois de juillet sous les auspices de MM. Sam et Allan Bronfman de la Distillers Corporation.

Les arrangements ont été terminés hier soir avec la direction du Stadium, et la dernière étape sera courue sur la distance traditionnelle du marathon classique, 26 milles, 385 verges, au Stadium, dimanche le 27 juillet prochain. Le parcours n'a pas encore été défini, mais il est probable que Sherbrooke, Québec et Trois-Rivières seront inclus dans le long parcours durant lequel les athlètes batailleront pour se diviser la bourse de \$10,000.

Les quelques nouvelles qui ont paru dans les journaux jusqu'à date au sujet de cette course ont soulevé un vif intérêt si l'on en juge par les demandes d'informations qui sont reçues aux bureaux de l'organisation, 802 rue Ste-Catherine Est; il en est même venu de la Louisiane et de la Californie. Tout porte à croire que Montréal, Québec, Toronto, Boston, New-York, Chicago et Los Angeles enverront des équipes, il serait même possible qu'il y ait une couple d'inscriptions venant d'Europe. De grosses compagnies et des journaux dans les villes nommées plus haut sont intéressées et ont mentionné l'intention d'inscrire des équipes.

TROIS PARTIES HIER DANS LES LIGUES MAJEURES

(Dépêche de la Presse Associée)
Boston, 16 — Ossie Bluege a frappé un coup de circuit au dessus du champ gauche aujourd'hui, avec deux de ses coéquipiers Sénateurs sur les buts dans la deuxième manche, donnant ainsi les runs qui permirent aux Washington de battre les Boston Red Sox par 5 à 4.

Dans la première manche, le promier frappeur du Washington envoya la balle par dessus la clôture. Après la troisième manche, Gaston, le lanceur des Sox tint le Washington à deux coups sans aucun run.

LIGUE AMERICAINE
R. H. E.
Washington . . . 131 000 000—5 7 1
Boston . . . 010 120 000—4 6 0
Batteries — Hadley et Ruel; Gaston et Berry.
New York à Philadelphie, partie remise: plus.
Cleveland à Chicago, partie remise: plus.
St. Louis à Detroit, partie remise: plus.

LIGUE NATIONALE
R. H. E.
Pittsburg . . . 000 000 000—1 10 1
Cincinnati . . . 000 110 100—3 7 0
Batteries: Brame et Hemsley; Donohue et Sukeforth.
Chicago . . . 000 000 021—3 10 1
St. Louis . . . 302 024 02x—13 20 1
Batteries: Root, Carlson, Shealy et Hartnett; Johnson et Wilson.
Boston à New York; Philadelphie à Brooklyn parties remises: plus.

ASSOCIATION AMERICAINE
Milwaukee . . . 4 14 2
Louisville . . . 5 10 3
Batteries: Robertson et Young; Deberry, Penner et Thompson.
Toutes les autres parties écoulées remises: plus.
St. Paul à Columbus, partie remise: terrain trempé.
Minneapolis à Toledo, partie remise: plus.
Kansas City à Indianapolis, partie remise: plus.

UNE PAR JOUR

WALTER JAMES VINCENT, "Rabbit" Maranville, est né à Springfield, Mass., le 11 novembre 1892; il aura donc 38 ans révolus le 11 novembre prochain. "Rabbit" comme on l'appelle communément, frappe et lance à droite; il mesure 5 pieds 5 pouces, pèse 155 livres en bonne condition. Il est l'un des joueurs de baseball canadien-français le plus populaire dans les ligues majeures. Et puis il est gérant. "Rabbit" fit ses débuts en 1911 avec le club New Bedford comme court-arret, ou il demeura deux années consécutives. A l'automne de 1912 il fut vendu au Boston Braves de la Ligue Nationale pour \$1,000.00 et en plus le lanceur Bradley Hogg. Il demeura avec les Braves jusqu'en 1920 et durant ses neuf années il fut sans contredit l'étoile et une attraction toute spéciale pour ces derniers. A Boston Maranville était ce qu'est aujourd'hui Babe Ruth à New York. En 1920 Boston céda le fameux court-arret aux Pirates de Pittsburg pour \$15,000 et en échange des joueurs suivants: Southworth, Nicholson et Barbare; c'est dire la valeur de Maranville. En 1921 il joue la position de court-arret, en 1922 de même mais quelquefois la position du 2e but; il reste avec Pittsburg jusqu'en 1924. Pittsburg faisant un échange de joueurs comprenant Grimm, Cooper et Maranville pour Aldridge, Grantham et Nicholas. Maranville fut nommé par la direction des Cubs comme gérant, il démissionna le 3 septembre de la même année et passa à Brooklyn. En 1927 et 1928 il est avec St-Louis et l'année dernière avec les Boston Braves, ses anciens compagnons. Maranville est dans les ligues majeures depuis 18 ans. Il a participé à 2068 joutes, il a visité le marbre 7813 fois, il a compté 982 points, il a frappé 2047 fois, il a volé 267 fois les buts. Son pourcentage au bâton est de 262. Il a participé à deux séries mondiales en 1914 avec Boston et 1928 avec St-Louis. Sa moyenne au bâton dans les deux séries fut de .308.
Samedi nous publierons la biographie de Lasserri, deuxième but des New York Yankees.

BILL BATH NE S'EN LAISSERA PAS IMPOSER

La prise d'orteil sera son arme la plus dangereuse contre le fameux Renato Gardini

RUSSELL VS DEGLANE

Jack Russel et Bill Bath, qui renconteront respectivement Henri Deglane et Renato Gardini lundi soir prochain, à l'Aréna Mont-Royal, ont pratiqué pendant plus d'une heure hier midi à l'Aréna. Ils ont donné une exhibition fort intéressante et l'on aurait cru, à de certains moments, qu'il s'agissait d'une rencontre sérieuse. Bath a appliqué à Russel des prises d'orteils inédites et celui-ci lui a remis son change avec des écartements qui faisaient gémir le lutteur de Chicago.

Bath a déclaré après l'exercice que Russel donnait beaucoup de mise à Henri Deglane. Les deux hommes sont en condition excellente et ils ne manqueraient pas de soulever les spectateurs au cours de la soirée.

Bath se propose de donner une pilule de sa façon à l'acteur qu'est Gardini. "Il ne fera pas devant moi, a-t-il dit, ce qu'il a fait l'autre soir avec Joe Gomez. Il va se rendre compte dès le début qu'il n'est pas aux prises avec le même homme. Même en trente minutes, je compte bien le renverser ou le faire abandonner avec une de ces prises d'orteils dont Russel vient d'avoir un échantillon."

Dans la semi-finale, on verra le fameux George Vassili, le Grec qui avait fait partie nulle avec Deglane l'hiver dernier au Monument National, dans l'une des plus sensationnelles rencontres de lutte qu'on ait vues, disputer la palme à Abie Kaplan, l'excellent lutteur juif. Il y a longtemps que Kaplan n'a pas paru à Montréal. Il fut un temps où il était très populaire. Il regagnera cette popularité lundi soir prochain s'il réussit à battre Bath.

John Masson fera face à Evangelina Christie, un jeune Grec qui promet. Le promoteur tient à encourager nos jeunes talents locaux et il le prouve bien en donnant une rencontre à l'un d'eux chaque semaine. La première rencontre commencera à huit heures quinze précises. Les dames accompagnées sont toujours admises gratuitement.

SAVEZ-VOUS...
QUE Arthur Giroux le vaillant petit boxer local administré une dégoûtée en règle à Frisco Grande, poids-mouche des Philippines, mardi soir à Portland, Me., dans une bataille de douze rounds. Dans cette bataille Grande s'est montré un boxeur tenace car les coups qu'il a reçu avaient certainement fait baisser pavillon à tout autre boxer. Giroux a obtenu la décision unanime des journalistes. Le poids 115-14 et Grande 117-12 livres.

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Jersey City, partie remise: plus.
Toronto à Reading, partie remise: plus.
Rochester à Baltimore, partie remise: plus.
Buffalo à Newark, partie remise: plus.

ASSOCIATION AMERICAINE
Milwaukee . . . 4 14 2
Louisville . . . 5 10 3
Batteries: Robertson et Young; Deberry, Penner et Thompson.
Toutes les autres parties écoulées remises: plus.
St. Paul à Columbus, partie remise: terrain trempé.
Minneapolis à Toledo, partie remise: plus.
Kansas City à Indianapolis, partie remise: plus.

LIGUE AMERICAINE
R. H. E.
Washington . . . 131 000 000—5 7 1
Boston . . . 010 120 000—4 6 0
Batteries — Hadley et Ruel; Gaston et Berry.
New York à Philadelphie, partie remise: plus.
Cleveland à Chicago, partie remise: plus.
St. Louis à Detroit, partie remise: plus.

LIGUE NATIONALE
R. H. E.
Pittsburg . . . 000 000 000—1 10 1
Cincinnati . . . 000 110 100—3 7 0
Batteries: Brame et Hemsley; Donohue et Sukeforth.
Chicago . . . 000 000 021—3 10 1
St. Louis . . . 302 024 02x—13 20 1
Batteries: Root, Carlson, Shealy et Hartnett; Johnson et Wilson.
Boston à New York; Philadelphie à Brooklyn parties remises: plus.

CAFE ST-JACQUES BAT DEUX FOIS LE LEPINE B. S.

C'est la première équipe qui remporte deux victoires contre l'équipe du capitaine St-Denis chez lui

JOUTES CONTESTEES

Tuckett toujours en tête mais suivi de près par Fainer Knit, Tétrault Shoe et Café St-Jacques

Le Café St-Jacques a fait un coup de maître hier soir en gagnant deux parties consécutives contre les fameux Lépine Barber Shop et ne perdant la troisième que par onze points. C'est la première équipe qui a réussi à remporter deux victoires consécutives contre le Lépine chez lui. Les joueurs du St-Jacques ont gagné par le grand total de 2117 contre 2063.

L'Académie Centrale le Fainer-Knit remporta deux parties sur trois contre le Tétrault Shoe, mais ce dernier remporta la troisième partie par le grand total de 2117 contre 2063. Cabana a encore été l'étoile du circuit Jolivet hier avec un total de 528; il fut le seul joueur à atteindre la marque du "500".

Fainer-Knit avait deux nouveaux joueurs sur son alignement hier soir. Lafrenière et Lavallée, remplaçant Bedard et Lachance qui se sont retirés de la Ligue Métropolitaine. M. Collin, le gérant du Fainer-Knit réussit à la dernière minute à compléter son équipe et cela avec l'approbation du président de la Ligue. Les deux nouvelles figures ont joué des parties exceptionnelles.

À la salle Plaza, le Mongeau Merceries a réussi à vaincre les leaders de la ligue, le Tuckett Tobacco, dans deux parties sur trois. Par ces deux victoires le Mongeau se rapproche tranquillement de ses adversaires et il ne serait pas surprenant que les hommes du capitaine St-Denis seraient sur les talons des leaders.

Actuellement Tuckett mène toujours la ligue mais suivi de très près par Fainer-Knit, Tétrault Shoe et Café St-Jacques. Le Lépine Barber Shop et Chaput Frères ne sont qu'à une partie en arrière des leaders. C'est dire que la lutte pour le championnat de la Ligue Métropolitaine devient de plus en plus corvée.

A L'ACADEMIE CENTRAL
Tétrault Shoe . . . 142 126 161—429
Goudreau . . . 141 142 136—419
Gousineau . . . 121 124 134—379
Thomas . . . 137 153 116—406
Gauvin . . . 158 160 166—484
690 705 713—2117
Fainer Knit . . . 131 112 123—360
Lafrenière . . . 177 186 129—442
Lavallée . . . 139 147 117—403
Brunet . . . 128 124 96—348
Cabana . . . 164 199 165—528
739 718 630—2067

A LA SALLE PLAZA
Tuckett Tobacco . . . 211 119 138—468
Meunier . . . 169 94 165—428
Monette . . . 107 153 119—379
Ménard . . . 115 129 127—371
Hartman . . . 146 127 145—417
747 622 694—2063
Mongeau Merceries . . . 162 124 131—417
St-Denis . . . 133 128 151—412
Bernard . . . 137 131 161—429
Jolicoeur . . . 150 135 151—436
Gauthier . . . 139 167 152—458
721 685 746—2152

A LA SALLE ROSEMONT
Café St-Jacques . . . 133 168 94—395
Guil . . . 85 177 125—390
Crête . . . 160 157 157—474
Roy . . . 141 130 118—382
Hardouin . . . 171 135 162—417
666 787 664—2176
Lépine Barber Shop . . . 143 119 171—433
Chénier . . . 100 140 133—373
Watson . . . 106 129 135—370
Norton . . . 115 222 109—446
Setano . . . 102 111 125—338
566 721 673—1960

Café St-Jacques gagne 2 parties.
Voici le résultat des joutes pour le total des points:
Tétrault Shoe . . . 2117
Fainer Knit . . . 2063
Maj. Tétrault . . . 30
Mongeau Merceries . . . 2152
Tuckett Tobacco . . . 2063
Maj. Mongeau . . . 89
Café St-Jacques . . . 2117
Lépine Barber Shop . . . 1960
Maj. Café St-Jacques . . . 157

POSITION DES CLUBS

	P.	G.	P.	Pts
Tuckett Tob	15	9	6	10580
Fainer Knit	15	8	7	10617
Tétrault Shoe	15	8	7	10629
Café St-Jacques	15	8	7	10269
Lépine B. S.	15	7	8	9990
Chaput Frères	15	7	8	9779
Mongeau Merc.	15	7	11	12276

A LA SALLE LARRY
(1843 Ontario Est)
Le Larry X X X a remporté trois belles victoires hier soir chez lui contre le club Visitation; aux grosses quilles. Tous les joueurs du Larry ou se trouvant pas "classé" dans au-

MARIAGES

Volontés de l'un des parents pour mariage et baptême. Toutes les cérémonies en vertu de "Catholic"

GIROUARD TAXI Ltée
Pourquoi payer plus cher pour des voitures et un service intérieur
Une inspection est la meilleure preuve. Venez ou téléphonez et vous serez convaincus.
Les clubs Baptêmes ou Mariages sont faits avec le Service "GIROUARD"
3640 BLVD ST-LAURENT — PLATEAU 6136-5137

Fainer Knit gagne 2 parties.

A LA SALLE PLAZA
Tuckett Tobacco . . . 211 119 138—468
Meunier . . . 169 94 165—428
Monette . . . 107 153 119—379
Ménard . . . 115 129 127—371
Hartman . . . 146 127 145—417
747 622 694—2063
Mongeau Merceries . . . 162 124 131—417
St-Denis . . . 133 128 151—412
Bernard . . . 137 131 161—429
Jolicoeur . . . 150 135 151—436
Gauthier . . . 139 167 152—458
721 685 746—2152

A LA SALLE ROSEMONT
Café St-Jacques . . . 133 168 94—395
Guil . . . 85 177 125—390
Crête . . . 160 157 157—474
Roy . . . 141 130 118—382
Hardouin . . . 171 135 162—417
666 787 664—2176
Lépine Barber Shop . . . 143 119 171—433
Chénier . . . 100 140 133—373
Watson . . . 106 129 135—370
Norton . . . 115 222 109—446
Setano . . . 102 111 125—338
566 721 673—1960

Café St-Jacques gagne 2 parties.
Voici le résultat des joutes pour le total des points:
Tétrault Shoe . . . 2117
Fainer Knit . . . 2063
Maj. Tétrault . . . 30
Mongeau Merceries . . . 2152
Tuckett Tobacco . . . 2063
Maj. Mongeau . . . 89
Café St-Jacques . . . 2117
Lépine Barber Shop . . . 1960
Maj. Café St-Jacques . . . 157

POSITION DES CLUBS

	P.	G.	P.	Pts
Tuckett Tob	15	9	6	10580
Fainer Knit	15	8	7	10617
Tétrault Shoe	15	8	7	10629
Café St-Jacques	15	8	7	10269
Lépine B				

RADIO

Judi, 17 avril

L'HEURE TRANSCONTINENTALE

De 10 à 11 heures p.m.

Artistes: Orchestre sous la direction

du Dr Luigi von Kunita, M. Dalton,

Baker, soprano, Melle Jeanne

Hébert, soprano.

Musique de "Saint Graal" de l'opéra

de "Lohengrin" (Wagner); de

l'opéra de "Parsifal" (Wagner).

Prélude de l'acte 1 "Lohengrin";

"Prière d'Elisa" — "Musique de Cy-

gne".

Prélude de l'acte 1 de Parsifal;

"Les souffrances d'Amoré"; "Le

Choeur des jeunes filles de la fleur

du jardin magique" — "Le Chant

de Kundry".

"Musique du Vendredi Saint" et la

"Marche de Saint Graal".

11.00 à 12.00. — Orchestre de

danse du Château-Laurier, Ottawa,

irradiée sur la chaîne des postes de

l'Est.

EMISSIONS LOCALES

CFCE, Montréal — 291.1 mètres

10 h. Heure Sunshine.

11 h. L'heure précise de Tavan-

nes. 11 h. Maple Leaf Milling Co.

12 h. 30. Causerie.

12 h. 30. Causerie.

12 h. 30. Orchestre de l'hôtel Mont-

Royal.

1 h. p.m. La bourse, mines, tem-

pérature.

1 h. 15. Lions Club.

3 h. Programme musical.

4 h. Sera annoncé.

5 h. Tea Times.

5 h. 30. Desolve programme.

5 h. 59. Heure précise de Tavan-

nes.

6 h. Heure du crépuscule.

7 h. Les mines, Watson & Cham-

bers Cie.

7 h. 20. Causerie sur la sécurité

aérienne.

7 h. 30. Concert de la brasserie

Dow.

8 h. 30. Récital d'orgue de chez

Ogilvy's.

9 h. Heure de musique Valiquette.

10 h. Le Matou Botté.

11 h. Rapports du hockey.

11 h. 01. Fin du programme.

CKAC — Montréal — 411 mètres

11 h. 30. Concert Columbia.

11 h. Menus (en français et en an-

glais).

11 h. 30. La Bourse.

11 h. 45. Température. Nouvelle.

Midi. Heure précise du carillon

d'Ottawa.

4 h. 30. La Bourse. Fermeture des

Quotations.

4 h. 45. Heure Columbia.

5 h. Musical. Petite symphonie de

la Presse.

6 h. Nouvelles. Stocks, tempéra-

ture.

6 h. 10. Causerie aux tout petits

par tante Marie-Aurèle.

6 h. 30. Causerie sur les Bestiaux.

7 h. Ritz-Carlton Concert Orches-

tra.

8 h. Heure Eveready.

9 h. Heure Neilson. Chocolate.

Minuit: Température.

POSTE AMERICAIN

WLWL — New-York — 272 m.

6 h. à 8 h. p.m. Antennes eucharis-

tiques. Solistes: Alma Stoll, contral-

to; Henri Marcoux, baryton; Grace

Stevenson, harpiste.

6 h. 40. "Via Dolorosa", par le R.

P. John Carter Smyth, C.S.P.

7 h. 20. "Timely Topics", par le

R. P. James M. Gillis, C.S.P.

L'HEURE PROVINCIALE

Vendredi soir (Poste CKAC).

1 — "Stabat", Frédéric Pelletier.

Oratorio en quatre parties. Solistes:

M. Gaston Nolin, ténor; Mlle Marie-

Rose Descares, soprano, et M. Ger-

main Lefebvre, basse, par la chorale

de l'église Saint-Jacques, sous la di-

rection de M. Fred Pelletier, accom-

pagnement d'orgue par M. Eugène

Lapierre, directeur du Conservatoire

National. Première et seconde par-

ties: chœurs et accompagnement. a)

"Stabat Mater"; b) "Qui est homo".

2 — Causerie: par le Rév. Père Bel-

louraud.

3 — "Stabat", Frédéric Pelletier;

trisième et dernière partie, par la

chorale de l'église Saint-Jacques. a)

"Eia Mater"; b) "Virgo Virginum".

Solo de ténor, M. Gaston Nolin.

L'HEURE DU CAN. PACIFIQUE

(vendredi)

Programme de M. Rex Battle et son

orchestre; artiste invité: le Dr Har-

vey Robb, sur l'orgue Casavant, de

l'hôtel Royal York. Voici ce pro-

gramme:

1. Marche Hongroise, Berlioz; 2.

Sweet Mystery of Life, de "Naughty

Marietta", Victor Herbert; 3. Rapsodie

slave, Carl Friedmann; 4. Program-

me du Vendredi Saint, sur l'orgue du

Royal York, par le Dr Harvey Robb;

5. Les Cloches de Cornéville, Plan-

quette; 6. Mikado, Sullivan; 7. Finale

Brillante, Tchaikowsky.

EMISSIONS LOCALES

(Vendredi)

CFCE — Montréal — 291.1 mètres

10.00 a.m. Heure Sunshine.

11.00 a.m. Heure exacte — Mon-

tre Tavanne.

11 h. 01. a.m. Morning Musicale.

12.00 midi sera annoncé.

12.30 p.m. Orchestre de l'hôtel

Mont-Royal.

1 h. Bourse, les mines, tempéra-

ture.

1.15 p.m. Orchestre de concert.

3.00 p.m. Matinée musicale de

Layton.

4.00 p.m. Sera annoncé.

5.00 p.m. Causerie sur l'aviation.

6 h. 30. Causerie. Better Service.

6 h. 59. L'heure précise.

6.00 p.m. Heure du crépuscule.

7 h. Les quotations Watson and

Chambers.

7 h. 10. Parisian Javelle Syncopa-

tors.

8 h. Perfection Rubber Co. Pro-

gramme.

9.00 p.m. Heure Willard Choco-

late, de Toronto.

10.00 p.m. Heure McColl Fronte-

nac Oil.

11.00 p.m. Jack Denny et son or-

chestre de l'hôtel Mont-Royal.

CKAC — Montréal — 411 mètres

6 h. Température et nouvelles.

6 h. 10. Programme Columbia.

6 h. 30. Fess Oil Burner. Pro-

gramme.

6 h. 45. Programme Columbia.

7 h. Lowe Brothers, So-A. Tone,

Programme C.

7 h. 30. Russo Russian Revelers.

8 h. L'heure Provinciale.

9 h. Programme. Les Gais Lurons

Imperial Tobacco.

M. RUDY VALLEE



Le populaire artiste canadien du

post. WEAF se fera entendre jeudi

soir, à l'heure musicale du studio, de

8 à 9 heures (heure de l'est). Il diri-

gera ses "Connecticut Yankees".

10 h. Programme du Canadien Pa-

cifique.

11 h. Montreal Press Club, Gilmore

Edson.

POSTE AMERICAIN

WLWL — New-York — 272 m.

VENDREDI SAINT

12 a.m. à 3 p.m. Services à l'é-

glise des Peres Paulistes, "Three

Hours Agony", sermon par le Rév.

P. A. A. Murray, C.S.P. Choristes,

"Seven Last Words".

6.00 à 7.00 p.m. "Good Friday

Readings" par Alfred Young. Pro-

gramme de musique religieuse. Ro-

land Reed, ténor; Pietro Barchi, té-

nor; Lionel Centos, basse.

7.20 p.m. "Ca'vary" par Rév. P.

Peter E. Hoey, C.S.P.

L'EVECHE TRANSPORTE

A CHURCHILL

Le Pas, Manitoba, 16. — Mgr Tur-

quet, O. M. I. évêque de Chester-

field Ine., a annoncé aujourd'hui que

l'évêché serait transporté à Churchill,

sur la baie d'Hudson. L'évêque des

régions arctiques n'a pas annoncé la

date définitive du transport de l'évê-

ché de Chesterfield Inlet à Churchill.

A Havre de Grâce

Havre de Grâce, Md., 16. — Résul-

tats des courses de cet après-midi:

Première course, 4-1-2 furlongs. —

1. Little America, 115. 2. Walls, 7.50.

5.40, 3.50; 2. Over Shady, 115. Ma-

risson, 1.00, 2.90; 3. Hicaway, 115.

McTavart, 3.40. Temps 54.4-5.0-11.5.

Michigan Girl, Sue S. Snow White, ofet

Abil. Wisker Nursey Play, Alpine

Girl, Bright Comet, Paulina D. Lover

Girl, arto Poly ont aussi couru.

o — Field.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1.

Mud, 111. Quackenbush, 7.60, 2.50.

2.30; 2. Genuine, 113. Cimerack,

2.40, 2.10; 3. Shipmaster, 122. Mc-

Coy, 2.80. Temps 1.13-2.5. Maci, Da-

nish Prince ont aussi couru.

Troisième course, 1-1-16 mille. — 1.

Aregal, 114. Phillips, 30.80, 10.10.

5.70; 2. Prickly Heat, 114. R. Fisher,

3.50, 2.70; 3. Voyage, 107. Passero,

3.60. Temps 1.49-3-5. Meander, Im-

mortal, Fair Argument ont aussi cou-

ru.

Quatrième course, 5-1-2 furlongs.

— 1. Her Grace, 110. Arnold, 10.50;

2. Murky Cloud, 116. Workman; 3.

Lost Agnes, 107. Kennedy. Temps

1.06-3-5.

Cinquième course, 6 furlongs. — 1.

The Heathen, 118. Collett, 8.30;

7.80, 4.20; 2. Ballo, 120. Bejshak,

7.80, 4.20; 3. On Her Feet, 112. E.

Sande, 3.80. Temps 1.13-3-5. ocllo

Boy, Nostaw, Beaton Hill, My Sis.

Battleship Grey, First Mission, Gun

Royal, Jack ont aussi couru.

o — Field.

Sixième course, 1 mille 70 verges.

— 1. Chattering, 102. J. Frye, 11.00.

5.00, 3.60; 2. Frances St. L., 106.

Robertson, 11.40, 7.30; 3. Easter,

109. Quackenbush, 5.40. Temps 1.17.

Ulverston, Brother Johnson, Trao-

land, Ping Coates, Companion ont

aussi couru.

Septième course, 1-1-16 mille. —

1. Fire Opal, 102. Quackenbush, 7.70,

4.80, 3.60; 2. Mulatto, 106. Quillen,

5.50, 3.60; 3. Reform, 106. Cimerack,

3.80. Temps 1.49-1-5. Jane Kinchart,

Aster, Fire Watch, Lena M., Merry

Mount, Grab Bag ont aussi couru.

INSCHITS A HAVRE DE GRACE

Voici la liste des inscrits aux cou-

rses de jeudi après-midi:

Première course, \$1,200, trois ans,

6 furlongs: Pennycuight 11v, Solid

Silver 116, Etonardo 116, Gun Man

116, Angry 116, Bell Casus 116, Al

Green 116, King, Crier 116, Discol-

ore 116, Metellan 116, Little Imp,

116, Dunro 116, Maestro 116, Master

Star 116, Full Measure 116. Aussi,

Perfect Pday 116, Sweet Chance 116

Battling On 116, Glen Riddle.

Deuxième course, 01,000, à récla-

mer, 2 ans, 4-1-2 furlongs: Prince

Anello 116, Zebra 109, Amour 109,

Leader 109, East Life 112, Molly Ho-

gan 109, Star Polly 109, Sandah 109,

Curva 109, Earful 112, Justiciary 107

Aussi, Imaginary 112, Miss Dinwid-

de 107, Lanolia 112, Caracalla 116,

Brandon Star 112, P. H. Faulconer,

Ces messieurs de Londres

La Conférence navale se meurt! La Conférence navale est morte!... ou presque. Il y aura trois mois le lundi de Pâques que s'assemblaient à Londres, sous la présidence de Sa Majesté George V, les représentants des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon. A ces personnages de premier plan se joignirent les délégués des grands Etats de l'Empire britannique: Canada, Irlande, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et les Indes. La présence de ces derniers a pu paraître inutile. Les comptes rendus des journaux ne suffisant pas à apprendre au monde les discours et les gestes des "vedettes", il fut rarement question des autres délégués. Mais outre que la présence à Londres des représentants des Dominions s'imposait par suite de la nouvelle orientation de la politique impériale, les problèmes qu'on allait discuter intéressaient suffisamment, quoique à des points de vue divers, les nations-sœurs de la communauté britannique, pour justifier l'envoi des délégations respectives.

Quel était l'objet de la conférence de Londres? Le premier venu répondra: assurer le désarmement naval sous forme de réduction ou de limitation. En principe, rien de plus juste. On sait que les puissances annoncent, dans le traité de Versailles, le désarmement général des peuples, non pas seulement sur mer, mais aussi sur terre et dans les airs. C'est à cela qu'elles travaillaient, depuis onze ans, avec plus ou moins de succès, avec plus ou moins de sincérité aussi. Concéderons cependant qu'il n'est pas, à l'heure actuelle, de problème plus complexe que celui-là, de problème qui exige plus de souplesse, plus de réflexion et plus de prudence.

Pour empêcher le retour de guerres semblables à celle de 1914—guerres qui seraient sûrement plus terribles—hommes politiques et chefs d'Etat cherchent à obtenir le désarmement des peuples. Mais n'y a-t-il pas autre chose? Est-ce le seul désir de paix qui a donné lieu à la conférence navale de Londres?

On sait qu'en 1921 les mêmes puissances aujourd'hui réunies dans le palais de Saint-James s'étaient réunies à Washington. A ce moment-là, un problème inquiétait surtout les Américains: celui du Pacifique dominé par la puissance grandissante et les besoins de plus en plus pressants du Japon à l'étranger dans ses îles. Les Etats-Unis devaient à tout prix empêcher la suprématie navale des Nippons sur le Pacifique. Pour cela, il fallait s'entendre avec l'Angleterre, fixer le tonnage des flottes d'après les besoins de chaque Etat. De cette entente anglo-américaine est sorti l'accord de Washington qui fixait le tonnage global des seuls capital ships ou cuirassés dans la proportion de 5-5-3-1, 75-175 et assurait la suprématie navale anglo-saxonne, non seulement sur le Pacifique, mais sur toutes les autres mers. En outre, la Grande-Bretagne renonçait à son alliance avec le Japon.

La conférence de Washington n'était qu'une première étape dans la voie de la limitation navale, un premier pas vers l'entente des grandes puissances maritimes soucieuses avant tout de garder la maîtrise des mers, en se la partageant si nécessaire, et d'assurer leur sécurité. L'accord n'ayant pu se faire que sur la limitation des plus gros navires, on allait désormais chercher à l'étendre aux autres catégories d'unités navales. Tel fut l'objectif de la Conférence de Genève convoquée inutilement en 1927 par M. Coolidge. Et, comme l'accord de Washington, conclu pour une période de dix ans, était à la veille d'expirer, l'Angleterre et les Etats-Unis, non sans avoir au préalable jeté les bases d'un accord particulier, convoquèrent à Londres les puissances qui étaient allées à Washington.

Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur la Conférence qui s'achève et dont la presse nous parle depuis trois mois. Comment dégager de cette masse de discours, de pourparlers, de discussions, de réclamations et de réticences dont nous ne connaissons vraiment que les grandes lignes, une conclusion juste? La Conférence de Londres est-elle une faillite complète? A plusieurs reprises, depuis le 21 janvier, on a pu croire, s'attendre à une faillite complète. Que de fois, la conférence fut sur le point de chavirer! Une déclaration, un coup de barre énergique, une conversation à deux ou à trois la remettait d'aplomb... et voque la galère! On se disait: "C'est pour demain, bien sûr". Le ministre Un Tel faisait sa valise; tel autre avait retenu son passage à bord d'un luxueux paquebot; un troisième était allé consulter son gouvernement. Le lendemain, l'espoir renaissait, quitte à rentrer dans les limbes, quelques jours plus tard.

Mais cette fois, c'est bien la fin. Fin heureuse? Notre représentant à la Conférence, le colonel Ralston, se proclame enchanté du gros succès obtenu. Devant le monde au moins, il semble que chacun s'en ira content. Et cependant s'il ne nous est pas encore permis de parler de faillite complète, force nous est bien d'avouer, en dépit des affirmations contraires, que la Conférence de Londres est au moins une faillite partielle.

Hommes politiques et experts s'étaient rassemblés à Londres pour arriver à un accord complet des cinq puissances sur la limitation ou la réduction de toutes les catégories de navires de guerre. A tour de rôle, chaque puissance, par la bouche de ses délégués, a exprimé ses besoins et indiqué ce qu'elle consentait à faire dans la voie du désarmement naval. L'Angleterre et les Etats-Unis, qui s'étaient consultés avant l'ouverture de la Conférence, avaient tout intérêt à s'entendre. Ces deux grandes puissances ne peuvent contrebalancer leurs forces navales respectives que par une limitation respective, et par le partage de la suprématie des mers. Il faut aussi qu'elles empêchent l'accroissement de toute autre force navale, pour maintenir l'équilibre. Dans le Pacifique, il n'y a qu'un rival: le Japon. En Europe, sur la Méditerranée, la France seule pourrait être dangereuse pour l'Angleterre, et la France, elle-même, qui doit, de toute nécessité, maintenir les relations entre la Métropole et l'Afrique ou l'Indo-Chine, a une rivale dans l'Italie désireuse de s'étendre, dans l'Italie qui réclame la parité navale avec sa voisine de l'ouest. On se sépare, et l'accord n'est pas encore fait sur ce point délicat.

Donc, ce qui a dominé les débats de Londres, c'est la crainte, crainte qui explique les de-

mandes de la France pour obtenir un pacte de sécurité—chose très légitime puisqu'on demande à la France de désarmer; crainte de l'Italie, ou plutôt expression du nationalisme italien non dépourvu d'une certaine note guerrière. D'où l'erreur que Bainville signalait et qui consista à "considérer cinq peuples, anciens alliés et associés, comme des adversaires prêts à se jeter les uns sur les autres." D'où, au lieu d'un accord à cinq, un précaire accord tripartite qui ne couvre même pas toutes les catégories de navires. La trêve de Washington, relative aux capital ships, vivra jusqu'en 1936. On dépensera moins d'argent. Les cinq puissances doivent signer quelques clauses particulières. C'est déjà quelque chose. Mais comme on est loin des affirmatives, des promesses d'il y a trois mois! Comme la cause de la paix serait plus avancée si l'Angleterre et les Etats-Unis avaient garanti à la France la juste sécurité demandée!

Jean BRUCHESI.

En marge d'un décompte

Le décompte des votes du quartier Saint-Jean-Baptiste a révélé une fois de plus combien sont nombreuses les erreurs commises par les officiers d'élections. Leur bonne foi et leur honnêteté n'est aucunement mise en doute. Ils ont dirigé les procédures du vote suivant les connaissances qu'ils possèdent. Le décompte auquel a présidé l'honorable juge Edouard Fabre-Surveyer a prouvé qu'il leur en manquait car leur ignorance ou leur peu d'attention a contribué à défranchir un nombre assez considérable d'électeurs et à annuler le vote de ceux qui se sont rendus au poll pour y exercer leur droit de suffrage.

Les erreurs les plus fréquentes que l'on constate au cours d'un décompte sont des omissions de formalités très faciles à éviter. Elles ne peuvent être attribuées qu'à la distraction ou à l'inattention. Nous rejetons tout soupçon de malhonnêteté ou d'influence exercée par l'une ou l'autre des organisations. L'officier d'élection peut fort bien être favorable à un candidat, mais comme il ignore pour qui votera le citoyen qui se présente au bureau du scrutin, il n'a aucun intérêt à agir pour que ce vote ne compte pas. C'est ce qui se produit si l'on n'appose pas ses initiales sur le bulletin de vote avant de le remettre à l'électeur.

Les officiers d'élections qui, soit par incapacité ou ignorance, n'accomplissent pas leur devoir et privent un candidat de son mandat encourrent une forte responsabilité. S'il sont incapables de remplir la charge, il est préférable de ne pas l'accepter.

Comme les consultations populaires n'arrivent que tous les deux ans, les officiers d'élection ne peuvent acquérir d'expérience. Beaucoup ne veulent pas accepter le poste de sous-officier rapporteur ou de greffier une seconde fois. Leur recrutement se fait donc difficilement. Quant à l'individu assez peu intelligent pour ne savoir comment voter, il est préférable qu'il ne se rende pas au poll.

Les erreurs ne sont pas seulement le fait des officiers d'élection. Nombre d'électeurs ne savent pas comment voter.

Est-il chose plus facile que de voter? Une simple croix à mettre dans un endroit indiqué par les instructions électorales. Sur quelques milliers de votes on en trouve toujours une centaine où la croix a été mise à la mauvaise place, où l'on a inscrit des marques spéciales, où des électeurs ont signé leur nom, où l'on a dessiné des portraits. Ce sont là des marques susceptibles de faire reconnaître l'électeur qui a ainsi voté et elles annulent le bulletin.

La loi électorale est d'un maniement difficile et dangereux. Les autorités ne doivent en confier la mise à exécution qu'à des personnes compétentes et renseignées ou du moins aptes à acquiescer les connaissances nécessaires. Autrement, il y a toujours danger que le résultat du vote soit vicié.

BILLET DU MATIN

NOUS ALLONS LES SENTIR

Nous contents d'avoir perfectionné le cinéma en nous faisant entendre les acteurs, voici que les inventeurs ont découvert autre chose de plus curieux encore: un perfectionnement qui donne une impression odoriférante en même temps que le film parlé. L'inventeur qui a pris le premier brevet est M. J. H. Leveillé, de Los Angeles, naturellement, et il dit que son invention est "une méthode de produire une odeur qui s'allie normalement au spectacle présenté. Il n'est pas explicite et nous ignorons encore s'il nous sera permis de sentir les parfums des actrices, ou les odeurs qui s'échappent des objets qui les entourent. Ainsi, si la scène se déroule dans les abattoirs de Chicago, les spectateurs pourront s'attendre à recevoir l'impression de senteurs absolument hors pair et susceptibles de tuer un homme à vingt pas.

Il est certain que les fabricants de parfums adopteront cette idée. Les parfums ne sont plus employés autant qu'autrefois. Les hommes — sauf une certaine catégorie heureusement peu nombreuse — ne les emploient plus et les femmes en font un usage bien plus modéré. Le maquillage a remplacé les triples essences.

Toutefois, il est possible qu'on aille un peu trop loin dans ce sens. Si toutes les odeurs allaient se transmettre indistinctement, nous pourrions avoir de fort désagréables surprises. Il y avait jadis un orateur de la province de Québec qui portait avec lui un parfum tout à fait spécial, si bien qu'un poète humoristique de l'époque avait écrit à son sujet:

"Même quand l'oiseau marche on voit qu'il a des ailes;

"Même quand Thibault parle, on sent qu'il a des pieds."

Néanmoins, on ne doit pas pousser le réalisme trop loin, même au théâtre. La vue d'un robinet laissant couler de l'eau bouillante sur la scène n'a pas entraîné l'émission, mais l'a dissipée. Il en est de même d'une pièce où la jeune première, faisant cuire des confitures de pêches; et un dispositif ingénieux répandant dans la salle l'odeur de pêches cuites. La pièce a réussi en dépit de cela, mais cette illusion n'a été pour rien dans le succès. L'auditeur du théâtre se crée un petit paradis à lui seul selon les caprices de son imagination, mais il n'a pas besoin qu'on lui fasse sentir les choses de trop près.

Quand les acteurs de cinéma ont commencé à parler, l'industrie du cinéma a fait un pas de géant et le théâtre "légitime", comme on dit aux Etats-Unis, a reculé d'autant. Il y a longtemps que le cinéma rapporte des revenus bien plus considérables que le théâtre, mais on peut se demander ce qu'il gagnerait de plus en projetant des odeurs dans la salle.

En tous les cas, le soi-disant progrès n'en serait pas un au point de vue artistique.

des HANEAUX.

IMPOSANTES OBSEQUES DE MME P. FORTIER

Elles ont eu lieu à l'église St-Enfant-Jésus. — Nombreuse assistance

SYMPATHIES

Le service de Mme Paul Fortier, dont les funérailles ont eu lieu hier, a été chanté à 9 heures, en l'église Saint-Enfant-Jésus, par M. l'abbé J.-L. A. Genier, curé de Saint-Faustin, assisté de M. l'abbé J.-A. Dumas, comme diacre, et de M. l'abbé Paul Renaud, comme sous-diacre, tous deux vicaires au Saint-Enfant-Jésus. La levée du corps fut faite par M. l'abbé R. Prévile, desservant de cette même paroisse.

La chorale, sous la direction du Dr Louis Verhelde, chanta la messe de M. Rossini. M. Alfred Mignault était à l'orgue. Les solistes furent MM. G. Rivard, G. Favreau, E. Corbell, A. Primeau, L. Lefebvre, Jos. Audet, A. Dupras et Jos. Morency.

Conduisant le deuil: M. Emile J. Hébert, le père de la défunte; MM. René, Ernest, Paul-Emile, Louis-Philippe Hébert, ses frères; le notaire Jos.-E. Lemire, le Dr Henri Demers, ses beaux-frères; M. Robert Demers et Jacques Hébert ses neveux.

Dans le cortège on remarquait: MM. Joseph et Aimé Hébert, Rodrigue Langlois, l'abbé Oscar Valiquette, Roger et Marc Fortier, Georges, Eugène, le Dr Armand et H. J. Hébert, Robert Demers, S. Glackmeyer, P. E. Gingras, J. N. Lapointe, le Dr E. G. Asselin, J. A. Trudeau, H. Bissonnette, J. E. Dupont, H. G. Amiot, J. N. Grenier, le juge J. B. Archambault, E. H. Godin, Arthur Lalonde, Maurice Hébert, Lionel Lavallée, C. E. Gérard, le Dr J. S. Guilbert, C. McKercher, Aimé Geoffrion, E. McKercher, Jean J. Hébert, E. Morency, Alphons, Réginald, H. Danseur, M. Marion, Roméo, H. L. Danseur, Geoffrion, A. H. Roy, G. Carmel, H. Pinard, J. Barry, P. C. Laberge, Chs. Duquette, J. R. Carmel, Paul Plamondon, Jean Lazon, le Dr Lucien Laporte, J. A. Constant, P. H. Lefebvre, O. Richer, L. Lemoine, L. J. Mouton, L. Berna, E. Labelle, le Dr R. Lamontagne, Gustave Portelance, Paul Trudeau, A. B. Baron, P. Daigault, L. Lesage et Damien Jamin, MM. L. Vidal, Paul Marquette, Robert Larivière, L. Vidal, J. A. P. Décarie, Maurice Lambert, J. A. Constant, Chas. Cavanagh, A. B. Barrow, Hector Charland, H. Lemire, Oswald Lemire, Fred O. Hopkins et autres.

Tributs floraux: MM. J. Hébert, Ernest Hébert, Paul-Emile Hébert, Louis-Philippe Hébert, Jacques Hébert, L. Kéroac, Roger Fortier, Parc Fortier, Les Anciens du Jésus, Hector Charland, A. Amiot, H. Lefebvre, L. P. Mercure, M. Lambert, P. Guevremont, O. Lafortune, B. Lacasse, R. Pinard, E. Gaboury, A. Roy, G. Carmel, J. A. Hébert, M. Lambert, Lyman, L. L. Hébert, M. Lambert, L. Berna, L. M. Dionne, H. Pinard, L. C. Herdman, P. Laurent, A. Brunelle, Club St-Louis, R. Beaudry, Montreal Steamship General Agency, C. P. R., A. Roy, Personnel du Chemin de Fer Pacifique Canadien, R. Danseur, A. Sarazin, MM. et Mmes René Hébert, Joseph E. Lemire, N. P. Dr Henri Demers, Armand Hébert, N. Morency, Aimé Hébert, Henri Danseur, Laurent Desjardins, N. P. Jean Lazon, L. Laporte, A. Labrecque, J. A. Constant, Dominique Pelletier, N. P. J. H. Charron, P. E. Gingras, Lucien Gilbert, M. D. Harel, Fred O. Hopkins, Victor Desautels, Charles Duquette, S. Glackmeyer, Famille Danseur, Famille Bissonnette; Mmes Germaine David, L. C. Pelletier, L. J. Roy, A. L. Plouffe, J. H. Poulin, Poirier; Miles Blanche Kéroac, Berthe Desautels, Poirier, G. Bienfleur, L. Plouffe, Anne et Germaine Turgeon, D. Prevost, J. Garneau, B. Patenaude, B. Brisebois, E. Lafortune, Serres, Limoges.

Offrandes de messes: A. Savoie, R. O. Mailoux, M. Lalonde, L. Corbell, M. A. Bernier, E. C. Laberge, L. J. Mouton, Emile Labrecque, L. LaSalle, G. J. Hébert, M. Cormier, J. Hamelin, A. Fortin, Damien Jamin, L. Lesage, E. Gaboury, Abbé Henri Gaboury, Charles Cavanagh, A. Jetté, J. Moreau, Robert Demers, Emile Benoist.

Mmes A. Lalonde, Jean Gagnon, J. A. Brousseau, J. E. Daschesne, Z. Raymond, L. A. Demers, G. Hébert; Miles S. Girard, Réjane Lacombe, E. Labelle, L. Lalonde, M. A. Poirier, Berthe Forest, J. Tourangeau, Yvonne Hébert, Aline Hébert, Juliette Hébert, Madeleine Demers, Marie Lemire, Louise Demers et les familles Taillon-Bastien, J. R. Carmel, J. Moreau.

Témoignages de sympathies: E. Themens, Georges Pelletier, L. J. Mouton, J. A. Trudeau, Emile Braché, Alfred Lacroix, A. Beauregard-Champagne, Hector Charland, Chénervet (Trois-Rivières), Emile Hébert (Amherstburg), J. S. New-York, Dr A. Desroches (Ste-Rose de Laval), Mgr LePailleur, L. Vanier, S. J. (préfet du Collège Ste-Marie); Maximilien Lacombe, p.s., MM. D. Olivier, E. Ouellette, Rod. Tourville, A. Ouellette, L. Lemoine, Ernest Bilodeau, L. N. Dupuis, J. O. Labrecque, Oscar Richer, Albert Morin, Cercle Melançon, Jean Melançon, Oswald Mayrand, G. G. Larue, Paul Barbe, Eugène Hébert, Horace Hébert, Dr Z. H. Ethier, Charles Emard, Arsène Lavallée, Mire J. Beaubien (Outremont), Maurice Goudreau, Rev. J. U. Forget (Embrun, Ont.), abbé J. A. Genier, (St-Faustin), Roméo Meloche, D. Potvin (Québec), Alex. Bégin, L. Cyr, F. A. Labelle, N. P. (Hull); Mmes la Révère supérieure générale des Soeurs de la Providence, le conseil général et la communauté des Soeurs de Charité de la Providence, L. Larivière, G. Larue, E. Courchesne, Albert Morin, A. O. Alain, John C. Musket, T. Lessard, A. Bertrand, L. Lemoine, Chas. Emard, G. Bienville-Brunelle, A. Julien, C. A. Valland, J. P. Desrosiers, M. Larose, E. Rolland; Miles Rolland, H. Lancôt, E. Drouin, Gosselin, P. Dupuis, C. Dupuis, Verne, A. Ouellette, Dionne (Québec), Nadeau, Simone et Suzanne Allard, Maria Handfield, M. Emard, H. D'Au-ray, Archambault, Denis, T. Gosselin, E. Larose et les familles L. O. Gosselin (St-Ors), A. Goudou (Ste-Anne de Beauport).

CARTES PROFESSIONNELLES

GEOFFRION ET PRUD'HOMME
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
Aimé Geoffrion, c.r. —
J. A. Prud'homme
Tél. MARBOUR 5177. — MONTREAL
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Western Union Code.

H. Labrecque, I.C.
G. Papias, I.C. et Architecte.
M. Cailloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés Ltée
INGENIEURS CONSEILS
Bâtiments, Appareils, Machines
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques, ouest - MARBOUR 0483
MONTREAL

P. S. ROSS & SONS
Montreal, Qué., Toronto, Ont.
Winnipeg, Man., Vancouver, C.B.
COMPTABLES AGRES
J. O. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
A. F. C. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
F.S.A.A. (Angle)
J. W. Ross, C.A., F.C.A. (Can.)
G. W. Scott, C.A.
E. R. Campbell, C.A., I.A. Ross C.A.
J. A. Grant, C.A.
Sidney B. Peckham, C.A.
W. L. Gatehouse, C.A.
Guy E. Hoult, C.A.

GONTHIER, MULIGAN & Cie
Comptables et Vérificateurs
Edifice Insurance Exchange
141-143, M.-V.-Jno

HON. HONORE MERCIER, C. R.
JOSEPH BLAIN, C. R.
BERNARD BISSONNETTE, L. L. B.
GERALD FAUTEUX, B. A. LL.M.
MERCIER, BLAIN,
BISSONNETTE ET FAUTEUX
AVOCATS-PROCEURS, ETC.
MARBOUR 6241
607 Transportation Building
132 Ouest rue St-Jacques - Montreal
9-1-M-V-Jno-cp

BUREAU: Tél. MARBOUR 4706
ARCHAMBAULT & DIONNE
Comptables - Vérificateurs
Liquidateurs
Chambre 413
57, ouest rue St-Jacques - Montreal
12-1-M-V-Jno-cp

Fédération des Oeuvres Sociales de Santé

Deuxième campagne annuelle de souscription

DU 22 AU 30 AVRIL

Pourquoi faut-il donner libéralement?

Parce que les cinq oeuvres groupées dans la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé accomplissent parmi nous un indispensable ministère de charité.

Parce que l'Assistance Maternelle est venue en aide l'an dernier à 1112 mères indigentes et 1075 nouveaux-nés.

Parce que les Colonies de vacances des Grèves et la Colonie Jeanne-d'Arc ont fourni l'an dernier les bienfaits d'un séjour à 1145 enfants, venus presque tous de nos quartiers surpeuplés.

Parce que les consultations de nourrissons ont prodigué leurs soins, en 1929, à 8,200 enfants de moins de deux ans.

Parce que l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée forme des gardes-malades compétentes pour la lutte contre les maladies évitables qui déciment notre population.

Parce que toutes ensemble, ces cinq oeuvres sauvent chaque année des centaines de vies précieuses et contribuent puissamment à fortifier la vitalité de notre race.

Au moment de la Confédération, la province de Québec, renfermait 32 1-3 p.c. de la population du pays, en 1921, seulement 26.8. L'immigration est sans doute la cause principale de notre recul. Mais il est certain que sans notre mortalité générale et surtout notre mortalité infantile excessive, nous aurions pu défendre beaucoup mieux nos positions. A ce point de vue, nos oeuvres sociales de santé nous rendent donc un service d'importance nationale. Tous les bons patriotes doivent en savoir gré et leur venir en aide.

La santé est la richesse du pauvre. Travaillez à lui en assurer le bienfait en souscrivant à la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé.

Qui donne au pauvre prête à Dieu. C'est encore le meilleur placement.

10-15-17-19



FOUR PAQUES ENVOYEZ DES FLEURS

Rue Ste-Catherine, angle Guy Up 7078

McHenna FLORISTS LIMITED
Laurier près de l'Avenue du Parc Alt. 3300

"EN LIQUIDATION" CANADA

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal - COUR SUPERIEURE - No 125. IN RE: THE LITTLE LAMB LIMITED, en liquidation et JOSEPH ETTEMBERG, liquidateur.
Avis est par les présentes donné qu'une requête pour faire approuver le bordereau de dividende en cette cause et pour obtenir sa libération sera présentée à la Cour Supérieure de ce district dans la salle d'audience No 21, au Palais de Justice, Montreal, le 23e jour d'avril, 1930 à dix heures et demie de l'avant-midi.
Les créanciers et actionnaires et toutes personnes désirant contester la dite requête devront comparaître personnellement ou par procureur, aux dit jour, lieu et heure et là et alors faire valoir leurs objections.
Montreal ce 15e jour d'avril, 1930.
L'AME TISSON, C. M.
Député-protonotaire, C. M. 12-2

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 181. — Dans l'affaire de l'actif de: — The William Paul Shirts Ltd., corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en la cité de Montreal, cédant autorisé.
AVIS est par les présentes donné que The William Paul Shirts Ltd., de la cité de Montreal, le 15e jour d'avril, 1930, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.
AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montreal, le 23e jour d'avril, 1930, à trois heures de l'après-midi, au bureau du sequestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.
Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.
Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée. Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic; le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.
Daté à Montreal ce 16e jour d'avril 1930.
DOUGLAS L. ROSS, Gardien.

s-d Clark, McDonald, Currie & Company.
No 261 rue St-Jacques ouest, Montreal.
12-1

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Ministre des Postes, des Télégraphes et des Téléphones, sous le pli No 125, le 15e jour d'avril, 1930, pour le transport des Mallettes de M. Macle, sous les conditions d'un contrat pour une période de quatre années six fois par semaine sur la route rurale No 125 de St-Jacques de Guire, à commencer au bon plaisir du ministre des postes.
Les soumissions imprimées contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être envoyées au Bureau de Poste de St-Jacques de Guire et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi procurer des formules de soumission.
J. TAYLOR, Administrateur de District, BUREAU D'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT, Montreal, 1er avril, 1930.
366-3-10-17

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 186. — Dans l'affaire de l'actif de: — LEAMY, LOUIS N. LEAMY, D'ARCY LEAMY et D'ARCY LEAMY, faillites, affaires des créanciers de l'actif de LEAMY, D'ARCY LEAMY, D'ARCY LEAMY, enregistré, cédant autorisé.
AVIS est par les présentes donné que LEAMY, LOUIS N. LEAMY, D'ARCY LEAMY, D'ARCY LEAMY, de la cité de Montreal, le 15e jour d'avril, 1930, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.
AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montreal, le 23e jour d'avril, 1930, à trois heures de l'après-midi, au bureau du sequestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.
Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.
Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée. Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic; le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.
Daté à Montreal ce 16e jour d'avril, 1930.
THE SUN TRUST CO. LTD., Gardien.
Themis Building, rue St-Jacques O., Montreal.
12-1

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 185. — Dans l'affaire de l'actif de: — JOSEPH SENECALE, Epicière, No 200 Hector, Montreal, cédant autorisé.
AVIS est par les présentes donné que Joseph Senecale, de la cité de Montreal, le 15e jour d'avril, 1930, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.
AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montreal, le 23e jour d'avril, 1930, à trois heures de l'après-midi, au bureau du sequestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.
Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.
Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée. Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic; le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.
Daté à Montreal ce 16e jour d'avril 1930.
VINCENT LAMARRE, Gardien.
N 019 rue St-Jacques est, Montreal.
12-1

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 33 ouest rue St-Jacques, Charles Bourassa, administrateur.

TROIS CAUSES D'ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Les honorables juges Mercier et Denis font le partage des responsabilités.

Demandeur chanceux

Le demandeur, loin d'avoir établi la responsabilité du défendeur en la circonstance, a plutôt démontré, au contraire, que son employé qui était alors en charge de son automobile, a été par son propre fait, sa faute et son imprudence, la cause déterminante de la collision qu'il reproche au défendeur, vient de déclarer l'honorable juge Mercier de la Cour Supérieure, en déboutant J. A. Danis de son action de \$117.08 intentée contre Rosaire Quessel pour se faire rembourser les dommages qu'il a subis dans un accident d'auto avec ce dernier.

L'accident survint le 8 juillet 1928 l'angle des Rues Milroy et Bord-du-Lac, Pointe-Claire. La preuve ne demontre aucune faute quelconque imputable au défendeur Quessel en cette cause, dit M. le juge, et si toutefois, une action en recouvrement de dommages-intérêts était intentée, cette action comptait plutôt au défendeur, lequel d'après la preuve, a subi des dommages à son auto dépassant \$290, et le demandeur peut se considérer chanceux de n'avoir pas à répondre à une action en dommages contre lui. L'action de Danis a été renvoyée avec dépens.

L'honorable juge Denis, de la Cour Supérieure, a déclaré dans la cause d'accident d'automobiles survenue entre une voiture appartenant au Canadien National et l'autre à A. H. Lavery, que le défendeur n'avait commis aucune faute, mais que l'accident résultait de l'acte d'un tiers, indépendant du défendeur et sur lequel il n'a aucun contrôle. La défense a été maintenue et l'action renvoyée.

FAUTE COMMUNE

Dans une autre cause d'accident d'automobiles, l'honorable juge Denis a aussi déclaré que la faute était commune chez Joseph Dubuc et Moe Herscovitch et pour cette raison il a condamné le défendeur Herscovitch à ne pas payer la moitié des dommages, soit \$815.42.

LE "LOUP" EN APPELLE DE SON PROCES

Robert Arthur Watson prétend que des irrégularités se sont commises

SON HISTOIRE

Me Ulric Laurencelle a fait inscrire hier en appel la cause de Robert Arthur Watson, alias Adrien Beaudry, alias le "Loup", qui fut condamné à quatorze ans de pénitence en 25 mars dernier par l'honorable juge en chef Gustave Perrault. L'avocat de Watson, Me Laurencelle, soumettra devant les honorables juges de la Cour d'Appel, lorsque la cause sera plaidée, qu'il y a eu des irrégularités dans le procès qui doivent infirmer la sentence.

L'on se souvient que Watson venait de Chicago et que s'il avait réussi son dernier hold-up, comme il l'a déclaré lui-même, sans se faire arrêter, il aurait quitté définitivement Montréal pour New-York. Au cours de son séjour à Montréal, il commit dix hold-ups du 30 novembre à la fin de février. A la suite de son arrestation il avait raconté au capitaine détective Ennis, ses nombreux voyages à travers les principales villes du Canada et des Etats-Unis. On a commencé à le désigner sous le nom de "Loup", lorsqu'il a été d'un hold-up dans un Dominion Store, avenue Van Horne, on trouva un papier laissé par lui où il était écrit "Lone Wolf".

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Le 16 avril, 1930. Présent: L'honorable juge Codens. Les jugements suivants furent rendus:

Geo. McGarry et Cie vs J. E. Beauchamp; jugement permettant au défendeur de répondre suivant article 520.

G. E. Lessard es-qualité vs J. C. Beauchamp; jugement condamnant le défendeur et autorisant exécution provisoire.

Joseph Hogue vs Dame Vve Carlson; jugement pour \$170.00 avec int. et dépens.

C. W. Lindsay et Cie Ltée vs Da-

me G. Stuart, épouse de G. A. Stuart et al; jugement pour \$124.00, avec int. et dépens.

P. Baumhuter vs R. Raschle; jugement pour \$102.55, avec int. et dépens et maintenant saisie-conservatoire.

Joseph Adhemar Brien vs Ernest Jamin et Arthur Tolhurst et al. T. S. jugement suivant la déclaration des T. S.

Industrial Acceptance Corp. Ltd., vs L. Turcotte; jugement pour \$570.40 avec int. et dépens.

Dame Anna Ladouceur vs George Tuitt; jugement pour \$219.00 avec int. et dépens.

Gertrude Taylor vs Louis Paquet; jugement pour \$153.00 avec int. et dépens.

Delle I. G. B. M. Lemaire vs Joseph Lemaire; jugement pour \$300.00, avec int. et dépens.

Dame Anna Ladouceur vs Léo Blackman; jugement pour \$192.60, avec int. et dépens.

Renfrew Machinery Co. Ltd. vs J. G. Sabourin; jugement pour \$157.50 avec int. et dépens.

Dame Admaide Burelle vs Georges Lussier et ledit George Lussier, opt.; jugement rejetant opposition.

Dame Anna Ghilla Itzie vs Moiseche Leib Tcovitch; jugement accordant séparation de biens.

Côte St. Luc Realities Ltd et al vs Geo. E. Fuller et Paul Turgeon, m.e.; jugement pour \$1186.01, avec int. et dépens.

Rev. J. O. Maurice vs J. D. Lafrenière; jugement pour \$250.00 avec int. et dépens.

J. Arthur Marleau vs J. A. Laplanche; jugement pour \$300, avec int. et dépens.

Quessel et Frères vs L. W. Chaput; jugement pour \$186.48, avec int. et dépens.

The Hamilton Tar Products vs Louis Chénofsky; jugement pour \$110 avec int. et dépens.

Fine Hat Co. Ltd. en liquidation, et Joseph Ettenberg, liquidateur, et ledit liquidateur, requérant; jugement autorisant à vendre biens.

Alfred Clément vs F. W. Flood et Téléphone Brassard, m.e.; jugement résiliant acte de vente.

Arbeiter Ring Loan Syndicate vs M. Abrams et al; jugement accordant régulation.

M. Malumud vs Benny Goldeman; jugement pour \$162.00, avec int. et dépens.

Imperial Oil Ltd vs Municipal Service Corp., Ltd. et Prudential Trust Co., Ltd., opt.; jugement relevant opposant de la saisie.

Dame J. H. W. Renaud et vir vs Ferdinand Roy; jugement pour \$116, avec int. et dépens.

Dame Alice Perras vs Solomon Weiser et al; jugement pour \$300, avec int. et dépens.

David Harris vs Alphonse Vallière; délibéré déchargé, preuve incomplète.

A. C. Ryan et Cie, Ltée, en liquidation, et Paul T. Turgeon, liquidateur; jugement nommant Mures Grainger, McDougall et Demers, procureurs du liquidateur.

J. Wilfrid Jalbert vs Eugène Lapointe et The Great West Assurance Co., T. S.; jugement déclarant saisie-arrest tenante.

N. Lavallée et al vs S. Coin et al; jugement déclarant interrogatoires sur faits et articles pro confessis.

A. C. Ryan et Cie, Ltée, en liquidation, et Paul T. Turgeon, liquidateur; jugement nommant Paul L. Turgeon, liquidateur; inspecteurs Roy S. Hubbell, Sadi Conrad Demers et Joseph Olier Trudeau.

Parent, Goyer et Cie vs Joseph Leon Dionne; jugement pour \$111.90 avec int. et dépens.

Louis Finegold vs Al. Rosenthal et al; jugement pour \$165.18 avec int. et dépens.

Biscuiterie Jeanne d'Arc Ltée, en liquidation, et Charette et Labelle, liquidateurs; jugement fixant délai pour produire réclamations.

Dame Rose Alba Piquette vs Joseph Alary; jugement accordant requête pour pension de \$10.00 par semaine.

The Excelsior Oil Co., Ltd. vs A. C. Larivière, Ltée; jugement pour \$142.00 avec int. et dépens.

Frère; jugement pour \$105.50, avec int. et dépens.

MARGUILLIERS D'UNE NOUVELLE PAROISSE

Dimanche dernier, M. l'abbé J. Marie de Bray, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Jean-Baptiste, a célébré la première messe dans cette paroisse, nouvelle dotée d'une chapelle temporaire.

Dans l'après-midi, les marguilliers suivants ont été élus: S. Joly, O. Leclaire, J. Hébert, J.-H. Prévost, J.-A. Mathieu, A. Côté, A. Paquette et A. Lemaire. MM. J.-H. Prévost, S. Joly et O. Leclaire marguilliers du banc et M. J.-H. Prévost marguillier en charge. A l'assemblée des francs-teneurs, on décida de construire une église temporaire et d'acheter un terrain pour le présent et l'avenir. Le même jour le premier enfant baptisé recevait les noms de Léo-Jean-Damascène. C'est le fils de M. et Mme Ernest Bourdon. Les messes seront chantées les dimanches et fêtes d'obligation à 6, 8, 10 et 11 heures.

DU NOUVEAU

Tout est nouveau pour Pâques

CHAPEAUX

Borsalino \$10. - \$8.
Vanity \$7.00

SPECIAL
Cravates françaises soie mogadore

NOUVEAUTES
Chemises, sous-vêtements, chaussettes et gants

AGENCE FASHION - CRAFT
Habits et paletots sur mesure

ROYAL YORK GENT'S FURNISHINGS
AT. 6312 1126 Bernard O., Outremont

LA NAVIGATION ON COMMENCE CE MATIN LA POSE DES BOUEES

Sur la rivière St-Laurent entre Portneuf et Montréal.—M. R. A. Wiallard

L'AQUITANIA

La pose des bouées dans le Saint-Laurent, entre Portneuf et Montréal commence ce matin, et ne sera terminée que d'ici trois jours alors que tout de chenal sera indiqué par des bouées à gaz qui permettront aux navires de naviguer la nuit comme le jour. M. R. A. Wiallard, gérant du département de la Marine, en charge du district de Montréal, a déclaré, hier, qu'en plus de la pose des bouées lourdes, il y aura également une inspection des bouées-perches afin de voir à la correction de tout déplacement qui aurait pu être causé par la glace. On remarque encore des glaces qui descendent la rivière, mais on ne croit pas qu'il y ait du danger à poser les bouées dès maintenant.

D'après le rapport du Service des Signaux, hier, cette pose des bouées n'arrive pas trop tôt, car le Braddokey était à deux cents milles à l'est du cap Race mardi, et pourrait bien arriver dans notre port mardi prochain. Ce frégate porte environ 5,000 tonnes de charbon Welsh pour la British Coal Corporation. On croit également que le Maindy Grange, navire plus gros, a aussi un cargaison de charbon, arrivera dans notre port avant le Braddokey, ces deux navires étant partis à peu près en même temps, l'un du port Talbot, et l'autre de Swansea.

Bien que le capitaine Miron L. ait été le premier à entrer dans notre port, cette année, soit le même jour, l'an dernier, le petit Maisonneuve, de Sorel, un bateau de rivière, avait devancé le Miron L. d'une heure.

L'AQUITANIA

Un grand nombre de Canadiens se sont embarqués à bord de l'Aquitania, de la ligne Cunard, qui a quitté New-York, hier, pour Cherbourg et Southampton. La liste des passagers comprend M. B. H. Porteous, courtier de Montréal; M. S. Clément, aussi de Montréal. Les autres Canadiens à bord comprennent aussi M. et Mme J. S. McLean, de Toronto, qui s'en vont passer quelque temps en Europe.

LE BELGENLAND

Le Belgenland, de la ligne White Star, qui avait quitté New-York le 20 décembre pour faire sa sixième croisière autour du monde, est entré au port d'Athènes, Grèce, hier, et a fourni à ses nombreux passagers canadiens et américains l'occasion de visiter les différents endroits historiques de ce pays.

Le Belgenland terminera sa croisière mercredi prochain alors qu'il arrivera à New-York. On est déjà à organiser la septième croisière de ce navire autour du monde. Il quittera New-York à la même date à peu près que l'an dernier.

LE FRANCONIA

Des messages par câbles et radio reçus aux bureaux de Thos. Cook and Son, de la part du directeur de leur croisière autour du monde, ont annoncé que le Franconia venait d'arriver à Shanghai et Peiping, au nord de la Chine.

Le navire est arrivé à Chinwangtao, port de Peiping, en temps. Les passagers ont pu jouir d'une belle température pour leur promenade à Pékin. Ils ont passé quatre jours dans cette ville.

LE PILOTE F. NEVINS

Le plus vieux des pilotes de rivière, dans le district d'Ottawa, le capitaine Francis Nevins, vient de mourir à l'âge de 90 ans. Pendant plusieurs années M. Nevins fut le capitaine du Loretta, bateau du gouvernement. Il a fait le service sur la rivière Rideau presque sans interruption de 1860 à 1920.

LE LADY DRAKE

Le Lt-Col. Thomas A. Kidd, M.P., orateur de la Chambre du parlement provincial de l'Ontario et Mme Kidd sont parmi les voyageurs qui partiront sur le Lady Drake de la Canadian National Steamship, vendre prochain. On remarque encore J. H. Winfield, d'Halifax, directeur général de la Moir's Limited et des télégraphes et des téléphones des provinces maritimes, et plusieurs autres voyageurs en route pour différents points des provinces maritimes.

LE ROCHAMBEAU

Les plus jeunes voyageurs à traverser l'Atlantique pour débarquer à Halifax cette année, sont arrivés du port hier, par le Rochambeau, de la ligne maritime Française. Ils ont été mis entre les mains des fonctionnaires du Canadien National qui les conduiront dans l'Ouest dans l'Express Maritime, du réseau National.

Le jeune Vladik, âgé de 4 ans et Nikolaj Biloski, âgé de six ans arrivent de Pologne et s'en vont rejoindre leur père établi à Mynnam, Alberta.

LES COURS LOCALES FERMES POUR PAQUES

Les cours locaux observeront le congé de Pâques. Il n'y aura pas de session de la Cour Supérieure à partir d'aujourd'hui jusqu'à mardi matin. Aucune autre cour ne siégera samedi matin, mais les bureaux du protonotaire resteront ouverts comme à l'ordinaire. Durant cette fin de semaine la cour criminelle ne siégera que samedi.

ARISTIDE BRIAND EST TOUJOURS CONFiant

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 16. — Le ministre des affaires étrangères, Aristide Briand, a déclaré, aujourd'hui, au comité des affaires étrangères de la Chambre, qu'il espérait que la France et l'Italie en viendraient à une entente sur la question de la parité navale.

UN RAPPORT DE L'ETAT ACTUEL DES ROUTES

Le Royal Automobile Club of Canada publie son rapport avec les changements

ETATS AMERICAINS

Voici le dernier rapport du Royal Automobile Club of Canada, concernant l'état actuel des routes:

Montréal-New-York, route No 9 en excellent état partout.

Montréal-St-Jean-Rouses Point : en excellent état partout.

Montréal-Malonne, route No 4 : presque beau partout. Les camions de 4,000 livres ne peuvent circuler à l'ouest de Laprairie.

Montréal-Toronto, route No 2 : ouverte sur tout le parcours; entre Coateau et Rivière Beaudette, il y a des cavités en certains endroits. Les camions de plus de 3,000 et toutes les automobiles avec le numéro du permis commençant par "H" ne peuvent circuler sur cette route.

Montréal-St-Agathe et St-Jovite, route No 11 : Ouverte jusqu'à Val-Morin et Val-Deville. La route est en excellent état jusqu'à St-Jérôme, de là jusqu'à St-Agathe, mais au delà, il y a encore de la glace. La route, cependant, est passable, avec prudence. Les camions de 4,000 livres ne peuvent circuler entre St-Jérôme et St-Agathe. Passable jusqu'à St-Jovite. La route principale via Trout Lake sera ouverte d'ici la fin de la semaine.

Montréal-Ottawa, route No 17 (rive sud): pratiquement passable partout. Surface rugueuse entre Vaudreuil et Hudson.

Montréal-Ottawa, route No 8 (rive nord): libre de glace partout. Les camions de 4,000 livres ne peuvent circuler entre Lachute et Calumet. Le pont principal du pont Thuroso est un peu endommagé; seules les automobiles légères peuvent circuler sur le pont. Le trafic lourd sera repris dans deux semaines.

Montréal-Sherbrooke, route No 1: beau jusqu'à Granby, pratiquement beau jusqu'à Eastman. Entre Eastman et Magog, sur une distance de dix milles, surface rugueuse, mais au delà, sur une distance de quatre milles, en très mauvais état, neige et glace. De Magog à Sherbrooke, la route est passable. Les camions de 4,000 livres ne peuvent pas circuler entre Longueuil et Chambly, St-Césaire et Granby, et entre Magog et Sherbrooke.

Montréal-Québec, route No 1: (rive nord): ouverte jusqu'à Batiscan et très passable, sauf à la Pointe du Lac et St-Barthélemy. Au-delà de Batiscan, peu recommandable. La route via Repentigny est fermée.

Trois-Rivières-Shawinigan, route No 19: passable; glace et neige entre Shawinigan et Grand'Mère.

Montréal-Québec, route No 3 (Rive Sud): ouverte jusqu'à Sorel. Un peu de glace à l'est de Contrecoeur, mais tout de même passable. Le bac à Saint-Ours a repris ses services.

Aucune restriction au sujet des camions, mais d'ici deux ou trois jours, la circulation des lourds camions sera probablement interdite.

Mariville-Cowansville, route No 40: ouverte partout. Route inter-

dite aux camions de 4,000 livres. Farnham-Frelighsburg: circulation interdite aux lourds camions.

Laprairie-Saint-Rémi-Saint-Chrysostôme: circulation interdite aux camions de 4,000 livres entre Saint-Rémi et la frontière.

Valleyfield-Oranstown (Chemin Larocque): peu sûre en quelques endroits; circulation interdite aux camions de 4,000 livres.

Montréal-Lachute via Oka, Saint-Pic et Saint-André: ouverte et pratiquement en excellent état.

Montréal-Joliette: ouverte et très passable. Circulation interdite aux camions de 4,000 livres.

Berthier-Joliette: ouverte et très passable; interdite aux camions.

L'Assomption-Rawdon: ouverte, mais de la neige et de la glace à quelques endroits, entre Saint-Jacques et Rawdon; interdite aux camions de 4,000 livres.

Montréal-Terrebonne-St-Donat via Mascouche, route No 18: surface peu sûre, et à quelques endroits les automobiles peuvent subir des panes; circulation interdite aux camions.

Saint-Hilaire-St-Hyacinthe: ouverte partout. Surface peu sûre à quelques endroits; interdite aux camions.

Montréal-Sainte-Rose via Cartierville et Saint-Martin: ouverte et pratiquement en excellent état.

Montréal-Béllevue via Saint-Hubert: ouverte partout; surface peu sûre à quelques endroits.

Lachute-Arundel, route No 31: ouverte et passable jusqu'à Lac Arundel, qui est à mi-distance d'Arundel. Le reste de la route est impassable, parce qu'il y a encore beaucoup de neige. D'ici à encore beaucoup de semaines.

Site-Adèle-St-Marguerite: très passable. Les chaînes sont, toutefois, nécessaires.

Lachute-St-Agathe, route No 30: passable jusqu'à Lac Lakefield. Au delà la route est impassable, car il y a beaucoup de neige. La route sera ouverte d'ici deux semaines.

Sherbrooke-Derby Line, route No 13: en voie de réparation, mais très passable.

Sherbrooke-Québec, route No 1: via Valley Junction: passable partout et pratiquement belle jusqu'à Maribou.

Sherbrooke-Coaticook, route No 22: pratiquement en excellent état; glaces à quelques endroits.

Sherbrooke-Québec, route No 5: via Richmond: ouverte, mais impassable à Windsor Mills, car en certains endroits, la route est vaseuse. Il y a un sabot dangereux à Danville.

Richmond-Drummondville, route No 16: passable, mais quelques cahots à certains endroits.

Sherbrooke-Beauceville, route No 28: pratiquement belle jusqu'à Cookshire.

Sherbrooke-Sawyerville, route No 27: pratiquement en excellent état.

LES ROUTES AMERICAINES
Etat de New-York

Malone-Saranac Lake: passable, mais assez mauvaise près du Lac Meacham.

Plattsburg-Saranac Lake via Bedford et Clayburg: ouverte et en bon état partout.

Plattsburg-Saranac Lake via Jay: ouverte et passable, mais très peu bonne à cause de la glace et de l'eau entre Wilmington et le Lac Placid.

Etat du Vermont
Burlington-Montpelier, route No 2: le pavage en ciment est en excellent état.

Montpelier-St-Johnsbury: peu re-

L'arome de ce thé n'est qu'un indice de sa saveur

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

commandée avant dix jours; surface peu solide.

Montpelier-Bradford via Barre: en excellent état partout.

Montpelier-Wells River via Barre, route No 2: peu recommandable au delà d'Orange. Il y a de la neige sur les parties élevées; cette route sera en excellent état d'ici deux semaines.

Burlington jusqu'aux frontières de l'Etat du Massachusetts, route No 7: très passable partout, sauf à l'extrémité sud où on est en voie de réparation; des passages additionnels ont été aménagés.

Whitehall-White River, via Rutland, route No 4: en très satisfaisant état partout.

Barre-White River, via route No 14: passable entre ces endroits la route No 12 n'est pas en aussi bon état.

GRANDES ROUTES
Bradford-Conway via Wells River, Woodville, Lisbonne, Littleton, via Breton Woods et Crawford Notch jusqu'à Conway. La route est ouverte, mais elle n'est pas en excellent état partout.

Bradford jusqu'aux frontières du Maine: traverse via Haverhill, Warren, Plymouth, Center Harbor, Center Ossipee jusqu'au Maine: la surface est solide aux environs de Warren. La route, à l'ouest d'Ossipee jusqu'à Conway est très passable.

LE TEXTE DE CETTE CLAUSE CABLE A TOKYO

Londres, 16. — Les délégués de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Japon se sont entendus aujourd'hui sur une der dernières questions en litige à la conférence navale. On a câblé le texte de cette clause à Tokyo pendant que les délégués s'occupaient de leur travail de rédaction du traité naval, qui est en grande partie terminé. Tout fait prévoir que cette rédaction sera finie pour demain.

On exprime cependant des doutes au sujet de la fin des négociations à la séance plénière, qui doit être tenue jeudi prochain. Le premier ministre MacDonald, qui se ressent de beaucoup de fatigue, causée par le travail de la conférence, est parti pour Loosie-Mouth, en Ecosse, où il passera les vacances de Pâques. Il doit revenir lundi.

LE MASSAGE DU VISAGE
Je ne parle pas, bien entendu, des massages compliqués faits dans les instituts de beauté, mais de simples mouvements activant la circulation du sang. Lorsque vous mettez votre crème, vous massant légèrement, je suis sûr que vous remonterez votre joue, que vous cligniez de l'oeil: ne le faites plus, que votre visage reste impassible. Vous ferez, en mettant votre crème, les différents mouvements que je vous indique ci-dessous: 10, du milieu du front jusqu'aux tempes; 20, de la base du nez en ligne droite; 30, du milieu du menton jusqu'au lobe de l'oreille; 40, du dessous du menton jusqu'au milieu de la nuque.

LA VIE est SANS MERCI

UNE vieillesse pauvre est à craindre.

Les parents ne peuvent pas toujours aider. Même s'ils étaient en mesure de le faire, vivre de la charité des autres est humiliant.

Évitez cette misère. Profitez des avantages offerts par le Système des Annuités du Gouvernement Canadien.

A 65 ans vous jouirez d'un revenu assuré qui vous permettra de passer les dernières années de votre vie dans la paix et le confort.

ANNUITÉS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Service des Annuités, Ministère du Travail, Ottawa

Hon. PETER HEENAN, Ministre

Inscrivez votre nom et votre adresse sur ce coupon que vous nous malerez aujourd'hui même

Section des Rentes Vieilles. Dept. M.L.C.
Département des Travaux Publics, Ottawa

Veuillez m'adresser des renseignements complets sur le Système des Annuités du Gouvernement Canadien.

Nom _____ Adresse _____

GARANTIES PAR LE DOMINION

13-1

Le Printemps Frileux

LES JOURS chauds et les nuits humides et fraîches exigent un feu lent que l'on peut facilement activer au besoin. Le Coke Lasalle se plie commodément à toutes les variations de la température.

Et de plus...

Nos experts en chauffage sont à votre service et examineront gratuitement votre fournaise. N'oubliez pas de leur demander quel genre de coke utiliser.

Commandez à votre marchand de combustible ou à la "Montreal Coke & Manufacturing Company".

Téléphone: LANCASTER 2216

CARTES D'AFFAIRES

Union Internationale des Femmes

**M. J. LAPORTE
PRECONISE LA
COOPERATION**

Le cas des magasins en série et des 600 magasins indépendants Victoria

LES FIDUCIAIRES

C'est un principe solide et pratique que celui du système de la coopération et il porte de beaux fruits au Canada comme aux Etats-Unis. L'Association, hier midi, au déjeuner de l'Association Fiduciaire Canadienne des Contrôleurs du Crédit Limitée, M. Jea-Laporte, vice-président et gérant général de Laporte Martin Lémire, au cours d'une causerie intitulée: "Plan de système coopératif". M. Laporte a tout spécialement parlé de l'organisation des magasins indépendants Victoria, patronnés par la Maison Laporte Martin et comparé entre autres choses que les 600 magasins qui font partie de cette organisation ont pu éviter de subir en période noire, mais qui ont

La maison d'environ \$1,000,000, comptant le fabricant. Le manufacturier se voit en face de trois canaux de distribution de sa marchandise, reprit M. Laporte: les magasins en série, les grands magasins à rayons et les marchands de gros et de détail, lesquels tous trois sont en existence depuis de longues années mais qui passent à l'heure actuelle par une transformation radicale. Le succès des magasins en série, dit M. Laporte, est dû aux méthodes commerciales efficaces qu'ils emploient, à l'expansion constante qu'ils font. L'expansion a été phénoménale parce qu'il n'y avait pas de compétition organisée contre eux.

M. Laporte a tenu à dire que l'avènement des magasins en série crée

par la clairvoyance et l'énergie d'hommes d'affaires géniaux est responsable du mouvement coopératif qui tend à se généraliser dans toutes les branches du commerce aujourd'hui. Le conférencier s'est alors attaché à parler des 800 magasins affiliés à la Maison Laporte Martin Limitée et a cité les clauses du contrat signé entre la maison et les magasins. On y remarque que les marchands doivent payer

à marchandise dans les dix jours suivant sa réception et qu'ils doivent payer aussi trois dollars par semaine pour défrayer le coût de l'annonce.

M. Laporte a cité comme exemple de coopération, le journal, où tous les détaillants de la ville seraient pour fournir au public les nouvelles de tout genre.

Furent nommés gouverneurs, MM. Gosselin, deux années à venir; M.M. Gagnon, Laporte Martin Limitée; J. C. Deswis, Hodgson, Sumner & Company Limited; G. T. Bowden, Steel Company of Canada; J. W. Green, Dominion Rubber Company; J. P. Kennedy, Welding-Corticelli; J. K. Schofield, Edgar Allen & Company; A. Archambault, Alphonse Racine Limitée.

M. J. A. Gillespie présidait.

Nouveaux Officiers Des Restaurateurs

A une assemblée de l'Association des Propriétaires de Restaurants de la province de Québec, tenue, hier, au restaurant Savoy, les membres ont procédé à l'élection des officiers pour le terme courant et discuté les

néfices que les membres retireront de la nouvelle législation qui leur permet de servir les bière et vin une heure plus tard qu'auparavant. Lecture a été faite de la permission officielle de la Législature leur accordant une heure extra pour servir de la bière et du vin. Les nouveaux officiers sont: président M. R. Boerio; vice-présidents, Joseph Kerkulu et Ernest Alovisi; secrétaire, Eustache Andry; trésorier, Noé Lacroix; directeurs, Paul Benoit, R. J. Martin, Louis D. Thibault et J. J. Dubeau.

LA SEMAINE SAINTE
A ST. STANISLAS

Le nouveau carillon de l'église de la paroisse Saint-Stanislas annonce, samedi midi, la fin du carême. Les paroissiens attendent avec intérêt cet événement qui complète une œuvre qui leur tenait tant au cœur.

Les offices religieux d'aujourd'hui auront lieu aux heures suivantes : matin — messe à 8 heures. Le soir,

à 7 heures pour la paroisse, à
 8 heures, heure d'adoration pour les
 membres de la légion du Sacré-Cœur
 à 11 heures, heure d'adoration
 pour les jeunes gens.
 Demain., les offices auront lieu
 aux heures suivantes: matin — à 8
 heures; cérémonie spéciale pour les
 sœurs et les jeunes filles à 3 heures
 le soir, pour les hommes de la pa-
 roisse, à 7 heures 30.

Chas. C. de Lorimier
 TEL BELL HARBOR 6097
 Fleurs Naturelles et Artificielles
 808 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.
 (Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
 Spécialité: Tributs floraux, Fédérations.

DÉCES

DANEREAU, — A Ottawa, 23 ave
deatland, le mercredi, 16 avril 1930.
Lieutenant T. Emile DanerEAU.
Service funèbre à l'église du Nord-
Ottawa, vendredi, 18 courant.
Généralles de chez Jos C. Wray, 1274
e Mountain, à Montréal, le samedi,
19 courant, à 9 hrs. a.m. 12-1-D

MARCOUITE, — A Montréal, le 14
il courant, à l'âge de 84 ans et 7
ois, est décédé Jacques Mathias Mar-
couite, comptable-instituteur. Son corps
est exposé à 197 rue St-Christophe
l'inhumation aura lieu le 19 courant
cimetière de la Côte des Neiges, à
8 heures a.m. et le service funèbre l'au-
ra à 10 heures à St-Sulpice.
Avis de l'heure du service plus tard
12-2-D

M. Poirier
 Directeur de
 funérailles
 ÉQUIPEMENT DES
 PLUS MODERNES
 6603
 St-Laurent
 CRécent 5700